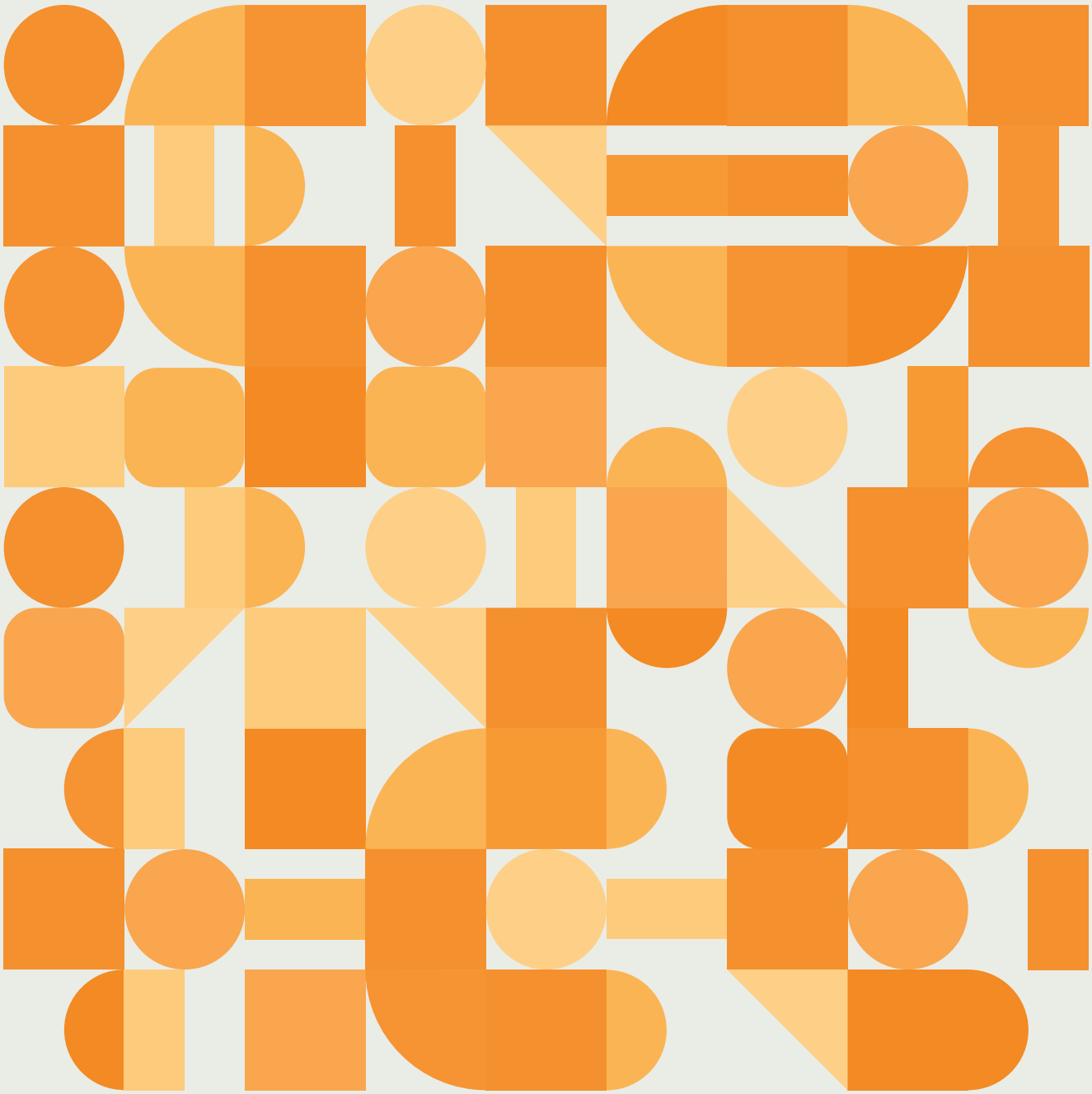
Formations 2027



Mobilité internationale

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

GERESO est le partenaire privilégié des plus grandes entreprises et établissements publics français, parmi lesquels :

Secteur Privé

ABB FRANCE • ACCENTURE • ACCOR • ACMS • ACTION LOGEMENT • ADOMA • AÉROPORTS DE PARIS • AFPA • AG2R • AGEFIPH • AGENCE FRANCE-PRESSE • AIRBUS • AIR LIQUIDE • ALBANY INTERNATIONAL • ALLIANZ • ALSTOM • ALTEDIA • AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA • APEC • APPIA • ARC INTERNATIONAL • ARKEMA • ARPAVIE • ARTERRIS • ASSYSTEM • AUCHAN • AXA FRANCE • AXALTA COATING SYSTEMS • APRR • BANQUE DE FRANCE • BANQUE PALATINE • BANQUE POPULAIRE • BAYARD PRESSE • BAYER CROPSCIENCE • BERTIN TECHNOLOGIES • BNP PARIBAS • BOBST LYON • BOLLORÉ • BOSCH • BOUYGUES • BPCE • BRGM • BRICO DÉPÔT • BRIDGESTONE FRANCE • BSH ÉLECTROMÉNAGER • BUREAU VERITAS • C&A • CAISSE CENTRALE DE LA MSA • CAISSE D'ÉPARGNE • CANAL+ • CAPGEMINI • CARREFOUR • CARSAT • CASA • CASINO • CCAS • CCI • CEA • CENTRE JEAN-PIERRE TIMBAUD • CERFRANCE • CFPR • CHANEL • CIC • CLARINS • CLUB MÉDITERRANÉE • CNAMTS • CNES • CNP ASSURANCES • COFACE • COLAS • COLLECTEAM • CONFORAMA • CLAAS TRACTOR • COOPÉRATIVE LE GOUESSANT • COVÉA • CPAM • CRÉDIT AGRICOLE • CRÉDIT MUTUEL • CRISTAL UNION • DAHER • DALKIA • DASSAULT • DELPHARM GAILLARD • DISNEY • ECONOCOM • EDF • EFS • EGIS • EIFFAGE • ENGIE • ENGIE SOLUTIONS • ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE • ESPCI PARIS • ESSILOR • FFF • FNAC • FRAMATOME • FRANCE TÉLÉVISIONS • FRANCE TRAVAIL • FUJIFILM • GROUPE BEL • GECINA • GEFCO • GEMALTO • GENERAL ELECTRIC • GENERALI • GEODIS • INETUM • GFC ATLANTIC • GKN DRIVELINE • GLACES THIRIET • GRANDS PORTS MARITIMES • GROUPAMA • GROUPE ARCADE • GROUPE HENNER • GROUPE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH • GROUPE LES MOUSQUETAIRES • GROUPE VYV • GRTGAZ • SANOFI • HELMA SERVICES • HERMÈS SELLIER • HERTA • HERTZ • HÔTEL LE BRISTOL • IDEX • IFPEN • IMPACT • INÉO • IN EXTENSO • INGEROP • INNOTHERA SERVICES • INRS • INSEAD • INSTITUT PASTEUR • IPSOS • IRSN • ITRON • JEAN STALAVEN • JOHN DEERE • KEOLIS • KRYS GROUP • KUEHNE+NAGEL • L'ORÉAL • LA BANQUE POSTALE • LABORATOIRES URGO • LABORATOIRES SERVIER • LABORATOIRES FILORGA COSMÉTIQUES • LABORATOIRES NUXE • LAFARGE • LAGARDÈRE • LA POSTE • LA REDOUTE • LEGRAND • LFPJ • LES TRAVAUX DU MIDI • LILLY FRANCE • LOGOPLAST • LOUIS VUITTON • LYONNAISE DE BANQUE • LUBRIZOL • MAAF • MACIF • MACSA • MAIF • MBDA FRANCE • MCDONALD'S • MGEN • MICHELIN • MMA • MSA • MOËT HENNESSY • MUTEX • NAPHTACHIMIE • NATIXIS • NESTLÉ • NEXANS • NEXTER • NUTRIXO • ORANGE • ORANGE BANK • ORANO • OUEST-FRANCE • SOLOCAL • PASQUIER • PARIS HABITAT • PARISOT • PEUGEOT • PFIZER • PHILIPS • PIERRE GUÉRIN • POLYONE • PORT AUTONOME • PRINTEMPS • PRO BTP • RADIO FRANCE • RATP • RAZEL-BEC • RELAIS COLIS • RENAULT • SACEM • SAFRAN • SAINT-GOBAIN • SAMSIC • SARTHE HABITAT • SCHENKER FRANCE • SCHLUMBERGER • SCHNEIDER ELECTRIC • SEB DÉVELOPPEMENT • SEITA • SGS • SHELL • SHISEIDO • SIACI SAINT-HONORÉ • SIEMENS • SILVANTOS • SMARTBOX • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOFITEL • SOGEA • SOGIMA • SOLVAY • SOURIAU • SPIE • STMICROELECTRONICS • STELIA AEROSPACE • SUEZ • SVP • SYSTRA • TAM • TDF • TECHNIP • TEFAL • TELEPERFORMANCE • TERRE AL • THALES • TOTAL • TRANSDEV • UCANSS • UNEO • VALEO • VEOLIA • VERSPIEREN • VINCI • VIVARTE • VM BUILDING SOLUTIONS • VTG FRANCE • WÜRTH FRANCE...

Secteur Public

AGENCES DE L'EAU • ANAH • ANFH • ANSES • ASSEMBLEE NATIONALE • ASP • CAISSE DES DEPOTS • C.A.S.V.P • CENTRES DE GESTION DE LA FPT • CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE • CLEISS • CNRS • COUR DES COMPTES • EDSMR • IFCE LES HARAS NATIONAUX • INSERM - IRSTEA • URSSAF CAISSE NATIONALE

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX : DU CANTAL • DE L'HERAULT • DU JURA • DE LA HAUTE-VIENNE • DES HAUTS DE SEINE • DES PYRENEES-ORIENTALES • DU FINISTERE...

CONSEILS RÉGIONAUX : AUVERGNE-RHONE ALPES • GRAND EST • GUADELOUPE • NOUVELLE AQUITAINE • CENTRE VAL-DE-LOIRE ...

CULTURE : BNF, CENTRE GEORGES POMPIDOU, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, CHATEAU DE VERSAILLES, LA COMEDIE FRANÇAISE, MUSEE DU LOUVRE, MUSEE DU QUAI BRANLY, SEVRES LA CITE DE LA CERAMIQUE.....

ÉDUCATION : CAISSES DES ÉCOLES, ECOLE, CENTRALESUPELEC, ECOLES DES MINES, ECOLE POLYTECHNIQUE, ENAC, LA FEMIS, UNIVERSITES NANTES, PARIS II, DE PARIS-SORBONNE, DU HAVRE, AIX-MARSEILLE ... • DILA • DREAL • FRANCEAGRIMER • UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL • IGN • IGPDE • INPI • INRAE • INRAP • INRIA • INSEE • IRD • LA POSTE

MAIRIES : PARIS, LYON, NANTES, ROUEN, LE HAVRE, VERSAILLES, NOISY, SARTROUVILLE...

METROPOLES : LYON, NANTES, LILLE, STRASBOURG, TOULOUSE

MINISTÈRES : DE L'AGRICULTURE, DE LA CULTURE, DE LA DÉFENSE, DE L'ECOLOGIE, SERVICES DU PREMIER MINISTRE... • ONAC-VG • PREFECTURE DE REGION : AUVERGNE-RHONE ALPES, BRETAGNE, CHARENTE, ILE DE FRANCE ...

SANTÉ : APHP, ARS, CASH DE NANTERRE, CH D'AJACCIO, DE GONESSE, DU HAVRE, GUILLAUME RÉGNIER, PUBLIC DU COTENTIN...• CHI DE CRETEIL, DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE, DE VILLENEUVE SAINT GEORGES... • CHU DE BREST, DE FELIX GUYON, DE RENNES, HOPITAUX DE ROUEN, DE NANTES, DE NICE, DE NIMES, DE SUD REUNION...• CSMLD JACQUES WEINMANN • EHPAD • EFS • EPS • EPSMR • GH LE RAINCY-MONTFERMEIL, DE MULHOUSE SUD ALSACE, DE L'AUBE-MARNE, EST-REUNION, SUD-ARDENNES ... • HAUTE AUTORITE DE SANTE • INSTITUT LE VAL-MANDE • MIPIH • SANTÉ PUBLIQUE FRANCE • SDIS DE L'ARDÈCHE, DE LA LOIRE, DES ALPES MARITIMES, DES YVELINES • SYNDEC • S.A.R. : DE DOUAI, DE LYON, DE PARIS ...

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

CHEZ GERESO, NOUS VOUS TRANSMETTONS DES EXPERTISES ET

DES SAVOIR-FAIRE CLÉS POUR CONTRIBUER À VOTRE PERFORMANCE.

NOUS RÉPONDONS À VOS PROPRES BESOINS ET VOS ATTENTES, PARCE QUE NOUS CROYONS QUE CHACUN MÉRITE UNE APPROCHE **SUR-MESURE.** NOUS NOUS ENTOURONS D'EXPERTS, AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.

NOUS AVONS TOUS À CŒUR DE VOUS FAIRE ÉVOLUER POUR ACCROÎTRE VOTRE EFFICACITÉ,

VOTRE ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL MAIS AUSSI PERSONNEL.

NOUS VOUS SOUTENONS DANS LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITÉ, EN PRENANT EN COMPTE VOTRE MARCHÉ, VOS ENJEUX ET VOTRE CULTURE D'ENTREPRISE.

NOUS FAISONS TOUT POUR NOUS RÉINVENTER ET ENRICHIR NOTRE OFFRE, CAR DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL MOUVEMENT, **IL N'Y A PAS DE PLACE POUR L'IMMOBILISME.** NOUS CRÉONS AVEC VOUS UNE RELATION DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR LA FOI EN L'HOMME ET EN SON AMBITION.

NOUS AGISSONS POUR ATTISER VOTRE CURIOSITÉ, **ET FAIRE ÉCLORE EN VOUS DE NOUVELLES PASSIONS.**

NOUS CRÉONS L'INTÉRÊT, POUR EXALTER LES SAVOIRS.

NOUS CROYONS QU'IL SUFFIT D'UNE FORMATION ADAPTÉE, D'UN CONSEIL AVISÉ OU D'UNE LECTURE PASSIONNÉE POUR RÉVEILLER CE QUE VOUS AVEZ DEPUIS TOUJOURS, **EN VOUS.**

AVEC GERESO,

RÉVÉLEZ VOS COMPÉTENCES !

Professionnel•les du Secteur Privé

1 • Une qualité reconnue

Avec plus de 50 000 évaluations effectuées et un taux de satisfaction de 87 %, nos formations se distinguent par leur qualité pédagogique, leur organisation et leur impact concret sur les pratiques professionnelles.
(Source : Données LearnEval 2025-2026)

2 • Des formations adaptées à vos besoin

Formations courtes en présentiel ou à distance, formations certifiantes ou diplômantes, parcours personnalisés… Nous innovons en permanence pour vous proposer la réponse formation qui vous convient le mieux !

3 • Des consultants experts et passionnés

Nos formateurs sont des professionnels du secteur privé expérimentés. Pédagogues et engagés, ils conçoivent et actualisent eux-mêmes leurs programmes pour garantir des contenus opérationnels et toujours à jour.

4 • Des outils pédagogiques innovants

Classes virtuelles, webinaires, modules e-learning, blended learning, e-ressources, support technique dédié, espace stagiaire en ligne…Tout est conçu pour faciliter votre apprentissage et optimiser votre expérience formation.

10 bonnes raisons

Que vous soyez responsable ou assistant•e formation, professionnel•le des ressources humaines, dirigeant ou cadre du secteur privé, découvrez 10 bonnes raisons de nous faire confiance pour vos formations inter et intra-entreprise.

5 • Un accompagnement personnalisé

Avant, pendant et après votre formation, nos équipes vous accompagnent de façon individuelle pour optimiser votre expérience formation.

6 • 100 % des formations évaluées

Toutes les formations GERESO sont évaluées en ligne via LearnEval. Objectif : mesurer la qualité de l'organisation, du contenu, de la pédagogie, de l'animation, des supports et l'impact concret de la formation sur la durée

7 • Un partenaire certifié et reconnu

Certifié Qualiopi et membre des Acteurs de la Compétence, GERESO figure parmi les organismes de formation reconnus comme « Incontournables » par le Groupe Décideurs / Leaders League.
(Classement 2026)

8 • Un environnement idéal pour apprendre

Notre Espace Formation, situé Place de Catalogne à Paris Montparnasse, vous accueille dans un cadre moderne et convivial : salles équipées, espace détente, librairie et accueil personnalisé.

de vous former chez GERESO

9 • Une équipe dédiée à vos projets stratégiques

Développement des compétences, accompagnement des transformations, projets RH à enjeux… Une équipe dédiée vous accompagne dans la conception et le déploiement de vos projets de formation.

10 • Une relation durable

Grâce à une veille réglementaire permanente et à notre capacité d'innovation, nous vous apportons des solutions fiables, durables et adaptées aux évolutions du secteur privé.

L'expertise à deux pas de chez vous.

En France métropolitaine, outremer ou à l'étranger, toute l'expertise de notre réseau de consultants vient à votre rencontre dans votre région.



87/100

Score moyen de satisfaction «à chaud»
entre le 1/01/2024 et le 31/12/2025

50 000

Évaluations réalisées
(Sources : LearnEval / forMetris)

Évaluez l'impact de vos formations avec LearnEval

Avec LearnEval, évaluez chacune de vos formations au bon moment, pour en mesurer toute la valeur. À chaud, juste après votre session : mesurez la qualité de la préparation, l'organisation, l'animation, la pertinence des contenus et votre satisfaction. À froid, quelques semaines plus tard : évaluez l'atteinte des objectifs, l'application concrète des acquis, les gains en efficacité ou en qualité de travail et votre satisfaction durable. Des retours précis et utiles, pour des formations toujours plus efficaces !

Choisissez le format qui vous ressemble.

Les formations interentreprises
Des formations de 1 à 5 jours, en présentiel ou à distance, pour des compétences directement applicables.

Les parcours certifiants
Des formations certifiantes reconnues pour développer ou valider vos compétences en RH, management...

Les sessions intra-entreprises sur-mesure
Des formations 100 % personnalisées, adaptées à vos attentes et à vos modalités préférées.

Les offres modulaires
2 ou 3 formations progressives et complémentaires, pour maîtriser les fondamentaux puis se perfectionner sur une thématique spécifique.

Les formations en exclusivité intra-entreprises
Des formations proposées en intra uniquement, pour des raisons stratégiques, confidentielles ou sectorielles.

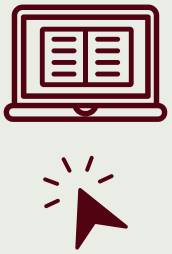
Les parcours diplômants
Diplômes RH BAC+2 à BAC+5, éligibles au CPF et à la VAE, pour évoluer vers de nouvelles fonctions ou valider votre expérience.

Les blocs de compétences
Des parcours de 3 à 14 jours, éligibles au CPF et cumulables sur plusieurs années pour viser des titres diplômants.

Les formations inter déployables en intra
Des formations sur site pour vos équipes, selon des programmes catalogue ou clés en main.

Les formations à distance
Formations en ligne, classes virtuelles, blended learning et webinaires pour optimiser coûts et délais.

La formation à distance



À distance ou en présentiel, la même exigence d'excellence ! **94,7 %** des participants à nos formations en ligne les recommandent à leur entourage.
(Source : LearnEval)
En 2027, pour répondre à tous vos enjeux de formation, nous organisons pour vous plus de **600 sessions à distance**, animées par des consultants experts, formés spécifiquement aux outils de **classe virtuelle, webinaires, coaching à distance**...

Toutes nos formations inter et intra-entreprises proposées en format présentiel peuvent également être dispensées, à la demande, **à distance**, avec la même qualité d'apprentissage, grâce à des outils de classe virtuelle et de collaboration en ligne adaptés et maîtrisés.
Nous répondons aussi de façon personnalisée à vos demandes de développements de modules e-learning ou à vos besoins de déploiements de formations en ligne ou en blended learning.

180 000

Professionnels du secteur privé et du secteur privé et de la fonction publique formés

1 500

Sessions de formation programmées en 2027

Objectif CPF !

GERESO se mobilise pour la réussite du Compte Personnel de Formation (CPF) en vous proposant une gamme de formations diplômantes et de blocs de compétences éligibles au CPF.

Des outils et des formats sur-mesure

Nous avons sélectionné les **solutions techniques** les plus fiables et sécurisées : **ZOOM** pour nos classes virtuelles, **TEAMS** ou **WEBEX** pour pour les secteurs sensibles, et **WEBIKEO** pour nos webinaires.

Nos formats incluent : des **classes virtuelles** interactives animées par des experts, des **webinaires** gratuits sur des thèmes variés (RH, management, efficacité professionnelle, développement personnel), des modules **e-learning sur-mesure** développés avec nos équipes, du **blended learning** (présentiel et distanciel combinés) et de **l'accompagnement/coaching en ligne** pour un appui technique et le développement des compétences.

Notre signature pédagogique

"Vivre une formation GERESO, c'est être guidé(e) par nos experts passionnés, au plus près de vos situations métier. C'est être accompagné(e) tout au long de votre apprentissage, dans une relation personnalisée et dans la convivialité"

Former, c'est un métier ! Nos intervenants sont à la fois concepteurs et animateurs de leurs formations. Leur connaissance approfondie du terrain et de vos besoins spécifiques leur permet de créer des programmes parfaitement adaptés. Ils réalisent l'ingénierie pédagogique des formations inter, intra et sur-mesure pour atteindre vos objectifs.

Nos formations s'appuient sur des **contenus ciblés, des méthodes pédagogiques variées** pour impliquer les participants, et **une posture qui favorise la qualité de la relation** et l'ambiance conviviale. **Les outils utilisés** sont **directement transposables** en situation de travail.

L'expertise est au cœur de nos activités : nos consultants formateurs interviennent aussi en conseil, et certains sont auteurs d'ouvrages professionnels, enrichissant leur pratique et approfondissant les sujets abordés.

Créer les meilleures conditions d'apprentissage est essentiel pour nous. Chez GERESO, nous savons qu'un apprenant concentré est un apprenant qui progresse. Nous proposons un itinéraire pédagogique structuré pour accompagner chaque étape de votre parcours, de l'inscription au suivi post-formation.

Barbara Foucaud,
Responsable pôle pédagogique

Ce que disent nos apprenants

"Ils créent un climat propice aux échanges et donnent envie d'aller plus loin."

Nos formateurs sont salués pour leur expertise, leur ouverture et leur capacité à rendre simples et vivants des sujets parfois complexes.

"Je me suis sentie comme chez moi à Montparnasse, soutenue jusqu'à la certification."

Nos formations offrent une vraie parenthèse

Nos formations ont un impact réel sur les compétences des participants

"Le programme était parfaitement adapté à mes attentes, il m'a permis de devenir expert, de sécuriser mes pratiques et de progresser rapidement."

Votre parcours formation chez GERESO

Avant, pendant et après votre formation, notre équipe vous accompagne pour faciliter chaque étape de votre parcours.

1 Votre conseillère pédagogique vous guide et construit avec vous votre parcours de formation personnalisé

2 Votre espace personnel sur monportail.gereso.com vous permet de gérer votre inscription, d'accéder en un clic à toutes vos informations

3 L'équipe GERESO vous propose un accueil personnalisé dans un environnement chaleureux

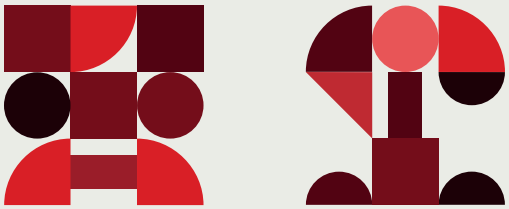
4 Des consultants-formateurs experts et passionnés sont à votre écoute pendant & après votre formation

5 Le contenu et les objectifs de la formation sont validés avec vous en début de session

6 Nous vous garantissons une ambiance conviviale, pour interagir avec le consultant formateur et le groupe de participants

7 Les échanges avec votre consultant-formateur se prolongent, de retour à votre poste

8 Nous mettons à votre disposition des outils opérationnels transposables à votre contexte professionnel ainsi qu'une base documentaire



L'équipe Grands Projets

Déploiement d'un **projet RH multisites** ? **Formation de l'ensemble de vos managers ou de vos collaborateurs** ? **Accompagnement** au **changement** ou **harmonisation des pratiques** ?
Notre équipe **Grands Projets** vous accompagne dans l'élaboration de vos projets de formation à enjeux, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, du profil de vos agents.
Notre approche repose sur deux valeurs essentielles : **la proximité et l'expertise**.

La proximité

Une équipe et **un interlocuteur dédiés** vous accompagnent tout au long de votre projet, de l'identification de votre besoin jusqu'à l'évaluation de la performance à moyen terme de l'action de formation que nous avons menée conjointement.

L'expertise

Votre projet est élaboré **étape par étape**, suivant une méthodologie stricte qui **garantit la qualité** du **résultat final**.

4 Étapes pour vos projets de formation

1 Analyse des besoins
Étude détaillée de votre demande, de vos documents, de votre contexte, de vos enjeux, de votre culture d'entreprise

2 Élaboration des programmes
Travail d'ingénierie pédagogique pour créer vos modules et votre parcours de formation : objectifs, séquences, contenu, méthodes pédagogiques

3 Déploiement
Définition des modalités et planification des dates de formation, création des groupes, animation des sessions

4 Évaluation & suivi
Évaluation à chaud et à froid des sessions par les participants, bilans quantitatifs et qualitatifs, plan d'actions, suivi post-formation

Le coaching GERESO

Réalisées par des professionnels certifiés et expérimentés, nos prestations de coaching vous aident à améliorer votre performance individuelle ou collective ou à faire face à de nouveaux défis personnels ou d'équipe.

Notre approche du **coaching repose sur l'écoute active**, la bienveillance et des **méthodes éprouvées**, ajustées à vos enjeux spécifiques.

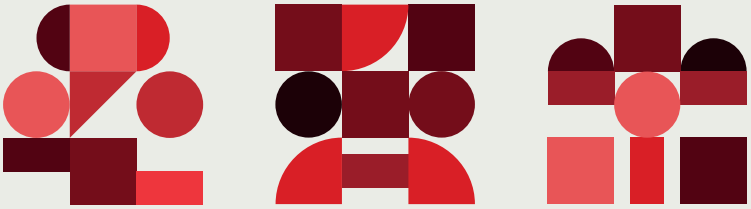
Le **coaching individuel** permet d'instaurer un espace de réflexion, de prise de recul et de clarification des objectifs professionnels. Il favorise la prise de décision, la confiance en soi, le leadership et l'alignement entre valeurs personnelles et professionnelles.

Le **coaching collectif** vise à renforcer la coopération, à améliorer la communication, à développer l'intelligence collective et à soutenir la performance durable des équipes. Il s'intègre dans les démarches de conduite du changement, de transformation managériale ou de développement de la culture d'entreprise.

Tous nos coachings s'inscrivent dans une logique de résultats mesurables et s'adaptent à vos contraintes organisationnelles (présentiel, distanciel, format hybride). Un **suivi personnalisé**, confidentiel et structuré est assuré **tout au long du processus**, en lien avec les objectifs fixés en amont.

Nos consultants & équipes pédagogiques

Expérimentés et certifiés, ils vous accompagnent dans tous vos projets de formation, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, de vos enjeux stratégiques et opérationnels.



E-ressources pédagogiques

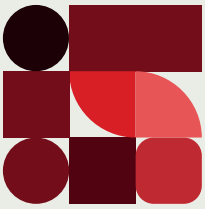
Pour approfondir vos connaissances, consolider vos compétences acquises en formation et rester à la pointe de votre domaine d'expertise.

Afin de prolonger et d'enrichir votre expérience de formation, GERESO a développé un service de e-ressources pédagogiques en ligne, accessible en option lors de votre inscription.

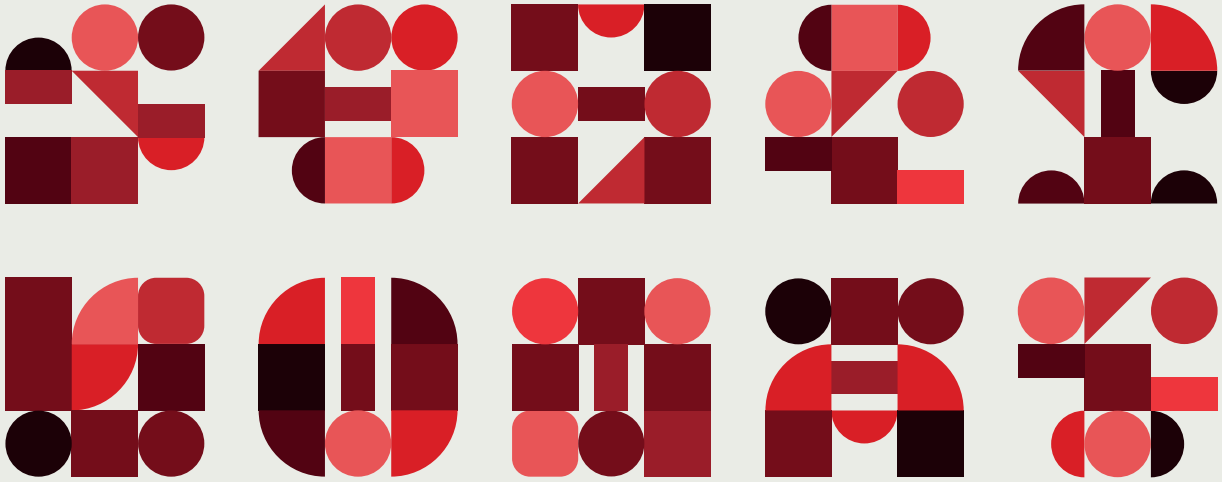
Depuis un **espace personnel sécurisé**, vous accédez à une **documentation complémentaire régulièrement actualisée** : barèmes, règles applicables, décryptages de textes réglementaires, réponses illustrées par la jurisprudence, tableaux de synthèse, cas pratiques, et bien plus encore.

Pensées pour un **usage concret et opérationnel**, ces ressources sont classées par **grandes thématiques**, avec un moteur de recherche intégré pour naviguer rapidement vers l'information souhaitée. De plus, un **support technique** vous permet de **poser directement** vos questions à nos experts pour un **accompagnement encore plus personnalisé**.

Ce service vous garantit un véritable **prolongement de la formation**, utile au quotidien dans votre activité.







Veille RH & Expertise décisionnelle

Droit social, paie, protection sociale...Votre environnement juridique et RH est en perpétuelle évolution. Pour vous permettre de rester en permanence à la pointe de l'actualité et sécuriser toutes vos décisions, nos experts vous proposent **2 prestations à forte valeur ajoutée** :

Veille RH

Des réponses d'experts à toutes vos interrogations sur vos pratiques RH, à travers un système de questions/réponses

Les domaines concernés

- Protection sociale : accidents, maladies, incapacité, inaptitude...
- Carrière des salariés : mobilité, arrêt de travail, reclassement, gestion contractuelle...
- Santé et sécurité des salariés : accidents de travail, maladies professionnelles...
- Gestion du temps de travail : durée du travail organisation des plannings, congés, CET...
- Gestion du personnel : recrutement, protection sociale, paie...
- Cumul d'activités, départ des salariés...

Expertise Décisionnelle

Une synthèse fiable et décryptée par nos experts en droit du secteur privé de l'actualité réglementaire et jurisprudentielle en RH

Les objectifs

- Connaitre la toute dernière actualité RH et ses incidences sur vos pratiques de gestion RH des salariés..
- Bénéficier du décryptage d'experts en droit du secteur privé sur toutes les nouveautés RH : derniers textes, jurisprudences...
- Obtenir une réponse personnalisée à toutes vos questions concernant la mise en applicationde la toute dernière règlementation RH du secteur privé...
- Sécuriser vos décisions et procédures en matière de gestion RH, protection sociale, droit du travail, paie...

Plus d'infos sur gereso.com/consulting ou par mail : conseil@gereso.fr – Tél. : 02 43 23 51 44

Nos engagements, nos valeurs

Depuis toujours, notre activité repose sur six valeurs fondamentales qui guident chacune de nos actions, en interne comme auprès de nos clients.

Le respect s'exprime par la bienveillance, la loyauté et la courtoisie dans toutes nos interactions.

L'intégrité se manifeste par la transparence, le respect des engagements, la rigueur méthodologique et la confidentialité des informations.

La passion est un moteur essentiel qui anime nos équipes au quotidien.

Elle s'accompagne **de créativité,** qui nous pousse à innover constamment dans nos services, produits et méthodes pédagogiques.

L'expertise de nos consultants, auteurs et collaborateurs est le fruit de plus de **50 ans d'excellence.**

Enfin, nous cultivons la **pérennité** de nos relations, en établissant un lien de confiance durable avec nos clients comme entre collègues.

Une démarche sociétale active

GERESO veille au respect strict de la **réglementation** en **matière d'hygiène**, **de sécurité**, **de conditions de travail** et de **droit des affaires**, tant en interne qu'auprès de ses partenaires, tout en luttant activement contre la corruption et le travail illégal.

L'entreprise **défend l'égalité des chances et combat toute forme de discrimination** ou de **harcèlement**, notamment envers les personnes en situation de handicap, qu'elle accueille dans des locaux accessibles.

Engagée socialement, GERESO accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours grâce à un processus d'intégration structuré, la transmission de savoir-faire et l'accès garanti à la formation, avec 100 % des salariés formés entre 2023 et 2025. Elle **soutient** également des **actions solidaires**, **éducatives ou sportives**, en lien **avec ses collaborateurs**, et participe à des **projets en faveur de la société civile**.

Une dimension écologique

Depuis 2015, le siège social de GERESO offre un haut niveau de confort à ses salariés, tout en s'engageant activement dans la maîtrise des ressources. Le Groupe **dispose d'une filiale de production d'énergie photovoltaïque**, permettant d'**éviter l'émission de 14 tonnes de CO_2** par an et de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Un **Référent Énergie** est dédié à l'optimisation des consommations sur les sites du Mans et de Paris. Par ailleurs, GERESO agit au quotidien pour **limiter son impact environnemental : tri des déchets, gestion raisonnée des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières**, installation de bornes de recharge électrique, parc à vélos et limitation des impressions.

L'entreprise poursuit sa **démarche de dématérialisation** avec des formations en ligne, des e-books, une offre consultable sans catalogue papier et des ressources numériques post-formation. Elle **sélectionne également des fournisseurs écoresponsables** labellisés Imprim'vert ou inscrits sur l'éco-liste, et imprime ses catalogues sur du papier certifié PEFC. En matière de mobilité, **97 % des déplacements du personnel s'effectuent en train**.

L'Espace Formation, situé à proximité de la gare Montparnasse, encourage l'utilisation des transports en commun par les clients et les collaborateurs. GERESO promeut les modes de transport durables et le **développement des webinaires**, qui permettent de **limiter les trajets tout en préservant la qualité des formations**.

Certification engagement qualité

Certifié Qualiopi depuis avril 2021, GERESO garantit la qualité de ses formations à travers le respect des exigences réglementaires, la mobilisation de compétences adaptées et une démarche d'amélioration continue. Attentif à la satisfaction de ses clients, GERESO évalue 100 % de ses formations via la solution LearnEval.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

La pictothèque

ACTU

Formations proposant un **focus spécifique sur les dernières actualités.** Pour mettre à jour vos connaissances et intégrer les **toutes dernières dispositions législatives,** les dernières valeurs et barèmes ou les réformes en cours.

BEST GERESO

Formations **plébiscitées par nos clients** pour la qualité de leur contenu, l'expertise des consultants, les méthodes pédagogiques utilisées... Ces **formations bénéficient de sessions garanties** et affichent régulièrement "complet" : pensez à réserver votre place au plus vite !

NOUVEAU

Formations inédites, proposées pour la première fois en 2026/2027. Notre équipe de consultants et d'ingénieurs pédagogiques **conçoit en permanence de nouveaux programmes,** pour vous accompagner dans les mutations de vos métiers et de vos missions, ou intégrer **l'actualité la plus récente.**

ATELIER

Formation **pratique et interactive en présentiel,** centrée sur **l'échange de bonnes pratiques** entre pairs.
Avec l'aide d'un animateur, approfondissez vos compétences juridiques et stratégiques pour **mettre en œuvre des solutions concrètes** au sein de votre entreprise ou administration

EXCLU **INTRA**

Formations proposées **exclusivement en format intra,** dans votre enterprise.
Vos bénéfices : un programme **100% personnalisable** et une formation organisée selon les modalités qui vous conviennent le mieux : lieu, date, durée, objectifs et outils pédagogiques....

ÉLIGIBLE **CPF**

Formation éligible au financement CPF. Les conditions d'éligibilité au CPF évoluent régulièrement et dépendent de multiples critères définis par la législation. Pour toute information complémentaire, **contactez nos services et/ou visitez le site : moncompteformation.gouv.fr**

CERTIFICAT

Certificats professionnels GERESO. Conçus pour valoriser votre expertise, valider vos compétences métier et dynamiser votre parcours professionnel. Ils vous permettent de faire **reconnaître vos acquis ou de développer de nouvelles compétences** pour donner un nouvel élan à votre carrière.

RENDEZ-VOUS

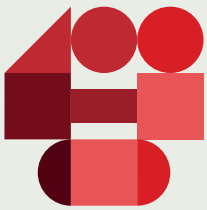
Formations composées de **plusieurs rencontres d'une demi-journée,** proposées à intervalle régulier tout au long de l'année. L'objectif ? Intégrer les dernières modifications législatives et rester à la pointe de l'expertise.

TOP AVIS CLIENTS

Formations ayant **bénéficié des meilleures évaluations** de la part des participants au cours des dernières années.
(source : Indice de satisfaction relevé sur la plateforme LearnEval)

OUVRAGE

Formations donnant lieu à **la remise gratuite d'un ouvrage professionnel.**

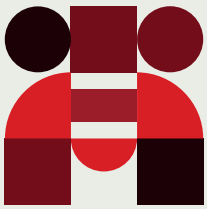


E-RESSOURCES

Formations permettant d'accéder, **en option, à une documentation pédagogique additionnelle,** mise à jour régulièrement et accessible depuis un espace en ligne personnalisé.

OFFRE **MODULAIRE**

Formations **constituées de 2 ou 3 modules complémentaires.** Cette formule permet une montée en compétences progressive, dans un délai optimisé et à un tarif avantageux.



BLOC DE **COMPÉTENCES**

Parcours de **formation certifiant, éligible au CPF,** et intégrable à un cursus diplômant.

LE SOMMAIRE

Mobilité Internationale

Mobilité internationale

Gérer les salariés en mobilité internationale — CERTIFICAT — 17

Expatriation

Fondamentaux de la mobilité internationale — EXCLU **INTRA** — 19
Immigration - Contrat de travail international - Protection sociale - Fiscalité

Gestion et rémunération des salariés expatriés — OFFRE **MODULAIRE** — 20
Droit social et fiscal - Rémunération des expatriés

Gestion des expatriés — **BEST** GERESO — 21
Droit du travail, protection sociale et fiscalité

Rémunération des salariés en mobilité internationale — **BEST** GERESO — 22
Package de rémunération et techniques de calcul

Paie des salariés expatriés, détachés ou impatriés — 23
Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

Paie et rémunération des expatriés — OFFRE **MODULAIRE** — 24
Package de rémunération - Paie et cotisations spécifiques

Protection sociale en Europe — **TOP** AVIS CLIENTS — 25
Détachés, expatriés, impatriés, contrats locaux : application des règlements communautaires 883/2004 et 987/2009

Missions de courte durée à l'international — 26
Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

Gestion des salariés inter-pays et des «Third Country Nationals» — EXCLU **INTRA** — NOUVEAU — 27
Aspects RH et protection sociale

Retraite des expatriés — **TOP** AVIS CLIENTS — 28
Incidences des périodes à l'étranger sur le montant de la pension française

Gestion interculturelle des ressources humaines — EXCLU **INTRA** — 29
Intégrer des collaborateurs de cultures étrangères et développer l'efficacité RH en contexte multiculturel

Travailler avec des équipes multiculturelles — EXCLU **INTRA** — 30
Identifier les synergies et adapter son management

Perfectionnement en mobilité internationale

Les rendez-vous de la mobilité internationale — **TOP** AVIS CLIENTS — RENDEZ-VOUS — ACTU — 31
Droit des étrangers, protection sociale, détachement, droit européen

Gestion des expatriés - Perfectionnement — **COMPATIBLE DDA** — 32
Études de cas transverses : droit du travail, protection sociale et fiscalité

Mobilité Internationale et télétravail à l'international — 33
Comment gérer les missions virtuelles à l'étranger ?

Fiscalité du salarié en mobilité internationale — 34
Traitement fiscal des revenus professionnels des expatriés et des impatriés

Immigration et impatriation

Gestion des salariés impatriés ou détachés — 35
Formalités d'immigration, droit du travail et protection sociale
OFFRE **MODULAIRE**

Statut des salariés impatriés — 36
Détachement et impatriation en droit du travail

Affiliation à la CPAM des salariés étrangers et salariés en retour d'expatriation — 37
Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale
TOP AVIS CLIENTS

Recruter des salariés étrangers hors de France et formalités d'immigration — 38
Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France
TOP AVIS CLIENTS

Recruter des salariés étrangers présents sur le territoire français — 39
Impacts des derniers décrets sur l'emploi de salariés étrangers
BEST GERESO

Initiation au droit des étrangers pour tout recruteur — 40
Les grands principes encadrant le droit au séjour et au travail des ressortissants étrangers

Recruter des alternants étrangers — 41
Apprentissage et professionnalisation
TOP AVIS CLIENTS
EXCLU **INTRA**

Détacher des salariés en France : mobilité intra-groupe et prestation de service internationale — 42
Obligations de l'entreprise d'envoi et responsabilités de l'entreprise d'accueil en France
TOP AVIS CLIENTS

Gérer les salariés en mobilité internationale

Objectifs

- Définir les conditions d'expatriation / impatriation d'un collaborateur en appliquant la politique de mobilité interne définie par l'entreprise.
- Établir les contrats de travail à l'international
- Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale.
- Adapter les avantages sociaux des expatriés aux pratiques locales.
- Calculer les coûts liés à l'expatriation et au détachement des collaborateurs à l'international.
- Préparer le package de rémunération des salariés en mobilité internationale
- Assurer toutes les formalités migratoires nécessaires.
- Assurer le suivi administratif et la paie des salariés en mobilité internationale.

Public et prérequis

- Responsables mobilité internationale, chargés de mobilité internationale, DRH, HR Business Partners, chargés de projet/ mission RH, responsables et gestionnaires RH d'entreprises accueillant des salariés étrangers et/ou impatriés ou ayant des projets de mobilité internationale de salariés.

Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience dans l'une de ces fonctions, d'avoir une appétence pour les chiffres et des dispositions pour travailler en anglais

Admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :
• L'étude du dossier de candidature,
• Réalisation de tests cognitifs,
• Un entretien téléphonique.
A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

Taux de réussite

- 100% des participants aux Certificats professionnels ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 5 janvier 2026).

7 MODULES

11 JOURS

MODULE #1

GESTION DES EXPATRIÉS

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours - *www.gereso.com/GEXP*

MODULE #2

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS

Détachement et impatriation en droit du travail

1 jour - *www.gereso.com/IMPW*

MODULE #3

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1 jour - *www.gereso.com/IMSS*

MODULE #4

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France

1 jour - *www.gereso.com/IMMI*

MODULE #5

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3 jours - *www.gereso.com/COSX*

MODULE #6

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - *www.gereso.com/REMX*

MODULE #7

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL

Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

1 jour - *www.gereso.com/CODU*

Programme de votre formation

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

GESTION DES EXPATRIÉS (3 jours - GEXP)

- Contrat de travail des expatriés
- Protection sociale du salarié détaché
- Protection sociale du salarié expatrié
- Fiscalité personnelle du salarié expatrié
- Fiscalité de la société ou corporate tax

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS (1 jour - IMPW)

- Statut des salariés impatriés en droit du travail
- Les obligations liées au détachement de salarié étranger en France
- Application du droit du travail français : durée du travail, congés, pouvoir disciplinaire, responsabilités

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION (1 jour - IMSS)

- Le rattachement des étrangers au régime français de Sécurité sociale
- La réactivation des droits lors du retour d'expatriation

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION (1 jour - IMMI)

- Définir le cadre législatif du droit au séjour des étrangers
- Mettre en oeuvre les dispositifs d'immigration professionnelle depuis l'étranger
- Analyser les dispositifs ouverts aux étudiants étrangers en France et le changement de statut
- Examiner les responsabilités de l'employeur lors de l'embauche d'un étranger

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS (3 jours - COSX)

- Rappel des fondamentaux de la Mobilité Internationale
- Gérer la paie des salariés en transfert international
- Optimiser son organisation et adapter sa communication

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE (1 jour - REMX)

- Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale
- Constituer le package de rémunération
- Coût de la mobilité internationale
- Présenter et expliquer un package dans une logique d'attractivité, de transparence et d'acceptation de la mobilité

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (1 jour - CODU)

- Formaliser la mission de courte durée à l'international (inférieure à 12 mois)
- Les grands principes en matière d'immigration vers l'étranger
- Intégrer la réglementation de la protection sociale dans le cadre d'une mission à l'étranger

Prochaines promotions

17 mars 2027, 18 mars 2027 et 19 mars 2027 **- GEXP**
+ 12 mai 2027 **- CODU**
+ 19 mai 2027 **- IMPW**
+ 20 mai 2027 **- IMMI**
+ 21 mai 2027 **- IMSS**
+ 31 mai 2027 au 2 juin 2027 **- COSX**
+ 20 septembre 2027 **- REMX**

9 juin 2027, 10 juin 2027 et 11 juin 2027 **- GEXP**
+ 20 septembre 2027 **- REMX**
+ 28 septembre 2027 **- IMPW**
+ 29 septembre 2027 **- IMMI**
+ 30 septembre 2027 **- IMSS**
+ 16 novembre 2027 **- CODU**
+ 1er au 3 décembre 2027 **- COSX**

15 septembre 2027, 16 septembre 2027 et 17 septembre 2027 **- GEXP**
+ 28 septembre 2027 **- IMPW**
+ 29 septembre 2027 **- IMMI**
+ 30 septembre 2027 **- IMSS**
+ 16 novembre 2027 **- CODU**
+ 25 novembre 2027 **- REMX**
+ 1er au 3 décembre 2027 **- COSX**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

Tarif

8 932 € HT

Lieu

- **Espace Formation GERESO**
  22 place de Catalogne - 75014 Paris

ou en distanciel

Informations & inscription

Avant votre formation
• Conseillère formation dédiée
• SMS de rappel
• Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation
Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 • **mail :** intra@gereso.fr

EXCLU **INTRA**

Fondamentaux de la mobilité internationale

Immigration - Contrat de travail international - Protection sociale - Fiscalité

Durée indicative **1 jour**

Réf : YNIX

Objectifs

- Appliquer la réglementation relative à l'immigration : visas, permis de travail et permis de résidence.
- Elaborer un contrat de travail international en lien avec un package.
- Appliquer les règles de protection sociale en France et les options internationales.
- Utiliser les bases de la fiscalité à l'international pour gérer les impacts sur la rémunération.

Les plus

- Une journée 100% pratique facilitant l'acquisition des notions fondamentales de la mobilité internationale
- Une méthodologie pratique pour faire le tour des "idées reçues" de la mobilité internationale au travers de 4 piliers : Immigration - Protection sociale - Fiscalité - Contrat de travail international
- La possibilité de travailler directement sur des documents soumis par les participants
- La garantie d'avoir les notions de base pour les mettre à profit dans son poste

Profil des participants

- Managers opérationnels ou responsables RH ayant un périmètre à l'international (détachés en France, détachés à l'étranger, expatriés, impatriés)

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YNIX**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Mieux gérer les mobilités internationales dans votre entreprise, fluidifier votre gestion des dossiers en appliquant les bons réflexes au quotidien : telle est l'ambition de cette formation d'une journée. C'est au travers des 4 piliers de la mobilité internationale (Immigration - Protection sociale - Fiscalité - Contrat de travail international) que notre consultante décryptera les idées reçues dans votre gestion des mobilités internationales. Elle vous livrera des conseils opérationnels pour mieux accompagner vos expatriés, avant, pendant et après leur mission à l'étranger

IMMIGRATION

- Droit des étrangers
- Règles en matière d'accès au travail
- Comment définir la procédure appropriée

APPLIQUER | Idée reçue 1 : Un salarié peut débuter sans délai son activité à l'étranger

APPLIQUER | Idée reçue 2 : Je suis français et je peux m'installer librement en Europe sans aucune formalité

APPLIQUER | Idée reçue 3 : Si je n'ai pas besoin de visa d'entrée pour un pays, cela signifie que je pourrais y travailler librement

PROTECTION SOCIALE

- Détachement ou expatriation
- Critères de choix : simplicité et coûts
- Règles d'affiliation et d'assiette de cotisations, retraite, prévoyance, droit au chômage, couvertures complémentaires

APPLIQUER | Idée reçue 1 : Je suis français donc je bénéficie de la sécurité sociale française

APPLIQUER | Idée reçue 2 : En Europe, si je m'installe dans un autre pays, je valide ma retraite française grâce aux accords

APPLIQUER | Idée reçue 3 : Si je pars à l'étranger, le mieux c'est de garder ma mutuelle

BASES DE LA FISCALITÉ SALARIÉS ET EMPLOYEURS À L'INTERNATIONAL

- Résidents et non-résidents : leur impôt
- Avantages fiscaux : exonérations et régime de faveur
- Notions de protection et d'égalisation fiscale
- Stratégies fiscales pour les salariés internationaux

APPLIQUER | Idée reçue 1 : Il faut passer plus de 183 jours en France pour y payer des impôts

APPLIQUER | Idée reçue 2 : Je paie l'impôt sur le revenu dans le pays où je reçois mon salaire

APPLIQUER | Idée reçue 3 : L'impôt sur le revenu est plus élevé en France que dans les autres pays

CONTRAT DE TRAVAIL INTERNATIONAL

- Choix et rédaction du contrat de travail
- Droit applicable et spécificité de la rupture
- Package de rémunération et ancrage
- Paiement et calcul du coût de mobilité

APPLIQUER | Idée reçue 1 : La convention collective ne s'applique jamais aux expatriés à l'étranger

APPLIQUER | Idée reçue 2 : Le droit français n'est jamais applicable aux impatriés en France qui n'ont pas de CDI

APPLIQUER | Idée reçue 3 : Si je pars en expatriation, je garde le droit à tous mes congés et RTT comme en France

ÉVALUER | Quiz de validation des connaissances

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YNIX**

Gestion et rémunération des salariés expatriés

Droit social et fiscal - Rémunération des expatriés

4 jours

Réf : MOGEXP

Programme de votre formation

MODULE #1

Gestion des expatriés

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours - Réf. : GEXP

- Contrat de travail des expatriés
- Protection sociale du salarié détaché
- Protection sociale du salarié expatrié
- Fiscalité personnelle du salarié expatrié
- Fiscalité de la société ou corporate tax

MODULE #2

Rémunération des salariés en mobilité internationale

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - Réf. : REMX

- Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale
- Constituer le package de rémunération
- Coût de la mobilité internationale
- Présenter et expliquer un package dans une logique d'attractivité, de transparence et d'acceptation de la mobilité

Objectifs

- Analyser les spécificités de la gestion RH en environnement international : droit du travail, protection sociale, fiscalité et rémunération.
- Choisir le statut approprié pour fixer la rémunération des salariés expatriés.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation.
- Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.
- Expliquer l'impact du statut de détaché ou expatrié sur le coût d'une mobilité internationale.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
3 050 € HT

Réf : MOGEXP

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MOGEXP**

BEST GERESO

Gestion des expatriés

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours

Réf : GEXP

Objectifs

- Distinguer les notions de détachement, d'expatriation et de transfert afin de choisir le statut le plus approprié.
- Analyser les spécificités du contrat de travail dans un environnement international.
- Mettre en œuvre les règles de la protection sociale applicables dans l'Union Européenne et dans le monde.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation, pour l'employeur et pour le salarié.

Les plus

- Une formation "best-seller" incontournable et exhaustive, présente au catalogue GERESO depuis plus de 20 ans
- L'expertise de 3 consultantes aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité
- Des exercices pratiques, quiz et étude de cas récapitulative pour valider ses acquis
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants mobilité internationale, gestionnaires d'expatriés, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
17 - 18 - 19 mars 2027
15 - 16 - 17 septembre 2027
Formation à distance :
18 - 19 - 20 novembre 2026
9 - 10 - 11 juin 2027
22 - 23 - 24 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 395 € HT
Réf : GEXP
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE

Gestion et rémunération des salariés expatriés
p. 20

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale **p. 17**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

CONTRAT DE TRAVAIL DES EXPATRIÉS

- Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux : cas particuliers des alternants

ÉVALUER | Quiz interactif

- Loi applicable au contrat de travail : principe de la loi choisie par les parties et ses limites, spécificités de la prestation de service

ÉVALUER | Questionnaire interactif

APPLIQUER | Cas pratiques

- Détermination de la compétence juridictionnelle : règles applicables avec et sans mention dans le contrat
- Gestion du retour du salarié : obligation de rapatriement et de réintégration

APPLIQUER | Cas pratique sur les particularités du détachement et de l'expatriation en terme de rupture de la relation contractuelle

- Rédaction de l'avenant de détachement et de l'avenant d'expatriation

ÉVALUER | Quiz en début de journée sur la gestion des contrats de travail des salariés appelés à évoluer à l'international avec corrigé en fin de journée

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ DÉTACHÉ

- Le cadre du détachement : conditions à remplir et points de vigilance
- Obligations de l'employeur : formalités déclaratives dématérialisées
- Obligations en cas d'accident du travail
- Accès aux prestations soins de santé : les modalités de remboursement et les taux
  - rattachement à la caisse du pays de détachement
  - prise en charge par la France
  - carte européenne d'assurance maladie

COMPRENDRE | Exemples d'application

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

- Les obligations de l'employeur en matière d'information et sa portée
  - assurance chômage : obligations et conditions d'accès
  - mise en place d'une couverture de protection sociale volontaire
  - modalités de prise de charge des soins de santé et prestations en espèces
- Retraites : coordination et liquidation
- Prestations familiales
- Prévoyance complémentaire des expatriés : conditions d'affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et retour définitif en France (les points de vigilance)

APPLIQUER | Cas pratique

FISCALITÉ PERSONNELLE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances

- Détermination de la résidence fiscale
  - résidence fiscale en droit interne français et en droit conventionnel

COMPRENDRE | Activité à partir d'une vidéo

  - conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives
  - cas du couple mixte
- Les conventions fiscales : à quoi servent-elles ?

APPLIQUER | Cas pratique

- Travail hors de France et transfert de la résidence fiscale hors de France
  - quelles formalités accomplir avant le départ ?
  - optimisations fiscales à l'étranger : utiliser les atouts de la loi interne du Pays d'Accueil
- Activité exercée à l'étranger et résidence fiscale maintenue en France
  - revenus de source étrangère : déclaration des revenus encaissés à l'étranger
  - article 81 A1 et A 2 du CGI : atténuation totale et partielle de la double imposition
  - missions de court séjour
  - cas spécifique des frontaliers
- Activité exercée en France : procédures de traitement fiscal des impatriés en France dont 155 B du CGI et PASRAU

APPLIQUER | Activité pratique : tableau synoptique à compléter

- Le rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié
  - l'assistance du cabinet fiscal
  - les techniques de compensation fiscale : égalisation et protection
  - l'expat briefing de la RH
  - l'obligation en paie France pour les non-résidents fiscaux français
  - traitement fiscal des rémunérations différées

FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

- Impôt sur les sociétés et établissement stable (permanent establishment) dont missions perlées
- Autres taxes : refacturation

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**GEXP**

BEST GERESO

Rémunération des salariés en mobilité internationale

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour

Réf : REMX

Objectifs

- Construire un package de rémunération adapté à une situation de mobilité internationale.
- Appliquer les principales méthodes de calcul de rémunération internationale dont le calcul de remontée au brut.
- Évaluer le coût global d'une mobilité selon le statut retenu.
- Présenter un package de mobilité à un salarié..
- Analyser les impacts sociaux, fiscaux et contractuels des choix de rémunération.

Les plus

- Une approche opérationnelle fondée sur les principales méthodes utilisées par les directions Mobilité Internationale et Compensation & Benefits
- De nombreux exercices de calcul permettant de maîtriser la construction des packages internationaux
- L'expertise d'une consultante spécialisée en paie internationale, mobilité internationale et rémunération des expatriés
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et gestionnaires des services paie/RH, responsables et collaborateurs chargés de la gestion des expatriés, responsables Compensation & Benefits, responsables mobilité internationale
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
1 décembre 2026
25 mai 2027
25 novembre 2027

Formation à distance :
25 janvier 2027
20 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **REMX**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale **p. 17**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières pratiques en matière de rémunération des mobilités internationales

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Droit du travail : statuts détachement / expatriation ou transfert
- Protection sociale à l'international : statuts détachement / expatriation
- Articulation statuts détachement et expatriation en droit du travail et droit de la sécurité sociale
- Les nouvelles formes de mobilité internationale (remote international, virtual assignment, commuter assignment)

ÉVALUER | Quiz

CONSTITUER LE PACKAGE DE RÉMUNÉRATION

- Calcul de la rémunération internationale : les quatre ancrages (définitions, avantages, inconvénients)
- Rémunération ancrage Pays d'Origine
  - principe de la Balance-sheet ou courbe en U
  - notion de coût de la vie et maintien du pouvoir d'achat

ÉVALUER | Quiz

  - primes incitatives à la mobilité
  - les autres mesures d'accompagnement

COMPRENDRE | activité interactive sur wooclap

  - concept de gross-up

APPLIQUER | Cas pratique : calculer une remontée au brut

- La gestion des exceptions
- Le cafeteria plan
- Évolution et tendances des packages de rémunération des expatriés : le core flex package
- Mise à jour du package de rémunération
- Gestion du taux de change
- Tendances récentes en matière de flexibilité des packages et d'expérience collaborateur

APPLIQUER | Cas pratiques de calculs de packages

COÛT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Éléments composant le coût d'une mobilité internationale
- Comparaison de coût entre le statut détaché sécurité sociale et expatrié sécurité sociale
- Impact des fluctuations monétaires et de l'inflation sur les politiques de rémunération internationale

APPLIQUER | Calculs de coût employeur en détachement sécu et en expat sécu

PRÉSENTER ET EXPLIQUER UN PACKAGE DANS UNE LOGIQUE D'ATTRACTIVITÉ, DE TRANSPARENCE ET D'ACCEPTATION DE LA MOBILITÉ

Paie des salariés expatriés, détachés ou impatriés

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3 jours

Réf : COSX

Objectifs

- Établir les bulletins de paie des salariés expatriés, détachés et impatriés.
- Identifier les régimes sociaux et fiscaux applicables selon les situations de mobilité.
- Sécuriser les affiliations et cotisations auprès des organismes compétents.
- Traiter les situations de télétravail international, de pluriactivité et de portage salarial.
- Organiser efficacement les informations nécessaires à la gestion des paies internationales.

Les plus

- Une formation dédiée au traitement opérationnel de la paie des salariés en mobilité internationale
- Des tableaux synoptiques, cas pratiques et mises en situation facilitant la compréhension d'une discipline complexe
- Une synthèse des procédures d'affiliation et de gestion des cotisations internationales
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Gestionnaires paie, responsables et chargé(e)s de Mobilité Internationale, collaborateurs des services RH, juridiques ou comptables impliqués dans l'établissement des bulletins de paie de salariés internationaux

Prérequis : Il est nécessaire d'avoir traité des paies de transferts internationaux ou d'avoir suivi la formation GERESO "Rémunération des expatriés"

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
14 au 16 décembre 2026
31 mai 2027 au 2 juin 2027
1 au 3 décembre 2027
Formation à distance :
1 au 3 février 2027
27 et 28 septembre 2027 et 30 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 420 € HT
Réf : **COSX**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Paie et rémunération des expatriés **p. 24**

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale **p. 17**

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions relatives à la mobilité internationale, à la protection sociale des salariés mobiles, aux obligations déclaratives (DSN, PASRAU), aux nouvelles formes de travail international et aux pratiques de paie applicables aux expatriés, détachés et impatriés

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Droit du travail : les statuts détachement et expatriation

ÉVALUER | Quiz

- Protection sociale à l'international
  - les statuts : détachement - expatriation (définitions, arbre de décision)
  - les caisses d'affiliation
  - les autres assurances : rapatriement sanitaire / sécuritaire - responsabilité civile privée

ÉVALUER | Quiz et activité de diagramme de bifurcation

- La rémunération internationale
  - les 4 ancrages : pays d'origine, pays d'accueil, mixte, grille internationale
  - les incitations à la mobilité : les primes, les autres composantes du package

COMPRENDRE | Activité interactive avec Wooclap

GÉRER LA PAIE DES SALARIÉS EN TRANSFERT INTERNATIONAL

- Missions de courte durée : traitement fiscal et social des indemnités et primes
- Missions de longue durée
  - versement de la paie : split payment - split payroll
  - paie "fantôme" en France ou en local (shadow payroll)
  - traitement de la CSG - CRDS

APPLIQUER | Cas pratiques

- particularité de la résidence fiscale sur les bulletins de paie français : cas pratique

APPLIQUER | Tableau synoptique à compléter

- primes liées à la mobilité et frais professionnels : éléments exonérés
- rémunération variable collective : participation - intéressement
- formalités : affiliation aux caisses volontaires et radiation au retour
- les impatriés en paie France : traitement social et fiscal (dont Pasrau)
- les impatriés en paie à l'étranger : contraintes juridiques du détachement et traitement fiscal des salariés impatriés en France

COMPRENDRE | Exercice de compréhension : tableau synoptique à compléter

- revue des packages de rémunération et mise à jour de la paie

COMPRENDRE | Échanges de pratiques

- La pluriactivité : définition, législation applicable en matière de sécurité sociale
- Le télétravail à l'étranger : points de vigilance et bulletins de paie
- Le portage salarial à l'étranger : définition, raisons pour faire appel au portage

OPTIMISER SON ORGANISATION ET ADAPTER SA COMMUNICATION

- Donner les instructions de paie
- Synthèse des bulletins de paie type
- Relations avec les prestataires de paie internationaux et contrôle des données transmises

APPLIQUER | Bulletin de paie et jeux des erreurs

APPLIQUER | Étude de cas : instructions de paie pour l'envoi d'un salarié à l'étranger

ÉVALUER | Quiz

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**COSX**

OFFRE **MODULAIRE**

Paie et rémunération des expatriés

Package de rémunération - Paie et cotisations spécifiques

4 jours

Réf : MOREMX

Programme de votre formation

MODULE #1

Rémunération des salariés en mobilité internationale

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - Réf. : REMX

- Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale
- Constituer le package de rémunération
- Coût de la mobilité internationale
- Présenter et expliquer un package dans une logique d'attractivité, de transparence

et d'acceptation de la mobilité

MODULE #2

Paie des salariés expatriés, détachés ou impatriés

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3 jours - Réf. : COSX

- Rappel des fondamentaux de la Mobilité Internationale
- Gérer la paie des salariés en transfert international
- Optimiser son organisation et adapter sa communication

Objectifs

- Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.
- Appliquer les techniques de construction des packages de rémunération internationale.
- Établir les bulletins de paie des salariés détachés, expatriés et impatriés.
- Traiter les formalités administratives liées à la paie.
- Gérer les paies des nouvelles formes de transferts internationaux.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
3 050 € HT

Réf : MOREMX

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MOREMX**

TOP AVIS CLIENTS

Protection sociale en Europe

Détachés, expatriés, impatriés, contrats locaux : application des règlements communautaires 883/2004 et 987/2009

1 jour

Réf : EUPS

Objectifs

- Réussir le montage du dossier en sélectionnant le statut adapté au regard du droit de la Sécurité sociale.
- Appliquer les règles issues des règlements communautaires de coordination des régimes de Sécurité sociale.
- Employer les instruments de coordination et de liquidation des droits en matière de retraite et de santé.
- Identifier les obligations de l'employeur et du travailleur migrant.

Les plus

- Une immersion totale dans les règlements communautaires 883/2004 et 987/2009 pour comprendre toutes les subtilités de la mobilité des travailleurs salariés et de leur famille
- Une cartographie détaillée des règlements communautaires et une grille de lecture des différents mécanismes
- Une formation illustrée de nombreux exemples d'application et de tableaux synthèses

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables des services RH/paie, collaborateurs des services protection sociale
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
2 décembre 2026
À Paris et à distance :
9 mars 2027
27 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : EUPS
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

RÈGLEMENTS COMMUNAUTAIRES 883/2004 ET 987/2009 APPLICABLES AUX RESSORTISSANTS DES PAYS-TIERS

- Définir le périmètre de l'espace communautaire
  - Espace Union Européenne (UE)
  - Espace Économique Européen (EEE)
- Analyse des règlements communautaires
  - découpage, champ d'application personnel, matériel et géographique
  - position de la Suisse et des pays de l'EEE
  - définitions des principaux termes

COMPRENDRE | Exemples d'application et tableaux synthèses

- Cadre juridique du détachement
  - principe du détachement : la dérogation à la règle
  - choix de la caisse d'affiliation et incidence sur le taux de remboursement des soins : accès aux soins de santé et prestations en espèces
  - formulaires (A1, S1, S2...) et état d'avancement de la dématérialisation des formulaires
  - les obligations de l'employeur
- Cadre de l'impatriation et de l'expatriation : impacts de la réforme de l'assurance maladie
  - principe d'ouverture des droits issu des règlements communautaires
  - principe de totalisation/coordination issu des règlements communautaires
  - accès aux soins et aux indemnités en cas de maladie ou de maternité
  - les grands principes du mécanisme des retraites communautaires
  - coordination en cas de licenciement : les droits auxquels le salarié peut prétendre
- Affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) : conditions d'adhésion et règles applicables à l'assurance vieillesse volontaire

APPLIQUER | Études de cas sur les règlements communautaires

- Mise en place des dispositifs ETIAS et EES

LES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE À L'INTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

- La jurisprudence en Europe sur les A1
- Situation de télétravail : accord cadre en vigueur au 1er juillet 2023 - le point sur la situation

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/EUPS

Missions de courte durée à l'international

Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

1 jour

Réf : CODU

Objectifs

- Exploiter le cadre juridique de la mission de courte durée (inférieure à 12 mois) à l'international : droit du travail, protection sociale et immigration.
- Appliquer une méthodologie claire et structurée pour couvrir l'ensemble des dimensions de la mission.
- Mettre en œuvre les procédures administratives en vue de remplir ses obligations d'employeur selon la durée de la mission.
- Définir les dispositions en matière de visa pour des missions de courtes durées.
- Optimiser les frais professionnels et avantages en nature.

Les plus

- Toutes les dispositions à prendre par l'employeur qui missionne ses salariés pour une courte durée à l'international
- Une formation illustrée de nombreux exemples pour mieux se repérer dans les formalités en utilisant une méthodologie
- Remise des formulaires et circulaires tenant compte des dernières évolutions
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants mobilité internationale, DRH, responsables et assistants des services RH/paie, gestionnaires d'expatriés
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
3 décembre 2026
12 mai 2027
16 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **CODU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale p. 17

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

FORMALISER LA MISSION DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (INFÉRIEURE À 12 MOIS)

- Lettre de mission et avenant de détachement : son contenu et ses objectifs
- Identifier la situation juridique du salarié en mission hors de France : détachement, pluriactivité, frontalier
- Les obligations de l'employeur en matière de prise en charge des frais professionnels : indemnités de grand déplacement
- Les avantages en nature : définition et traitement social
- Analyser l'impact en matière d'immigration : à partir de quand faut-il un visa de travail ?

LES GRANDS PRINCIPES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION VERS L'ÉTRANGER

- Identifier le type de visa : différence entre le visa business et le visa de travail
- Définir les critères permettant de déterminer le type de visa
- Intégrer l'amplitude d'un visa business
- Définition du visa de travail selon les pays
- Anticiper la possibilité ou non pour le conjoint de pouvoir travailler
- Anticiper les délais des demandes

APPLIQUER | Études de cas concrets

INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LE CADRE D'UNE MISSION À L'ÉTRANGER

- Les obligations déclaratives de l'employeur pour couvrir son salarié en mission
- Accès aux soins de santé et prestations : rappel de la définition des prestations en nature et en espèces
- Incidences en cas d'omission de déclaration auprès des URSSAF
- Obligations en cas d'accident de travail survenu à l'extérieur du territoire français

APPLIQUER | Études de cas concrets

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CODU**

EXCLU **INTRA**

Gestion des salariés inter-pays et des "Third Country Nationals"

Aspects RH et protection sociale

Durée indicative **1 jour**

Réf : YTCN

Objectifs

- Appliquer le cadre juridique et les spécificités de gestion RH des salariés "Third Country Nationals" (TCN).
- Faire un état des lieux des normes juridiques applicables.
- Anticiper les contraintes, obligations et responsabilités issues de l'application du droit social local du pays d'accueil.
- Mettre en œuvre un schéma d'analyse.
- Décrypter les contenus des textes de loi internationaux.

Les plus

- Une formation inédite sur la gestion internationale des TCN
- Le décryptage des conventions internationales types de l'Organisation Internationale du Travail, des accords internationaux de sécurité sociale dans le monde, des règlements UE sur la loi applicable au contrat de travail international et les juridictions compétentes
- Apport d'une méthodologie permettant de structurer l'analyse

Profil des participants

- Directeurs, responsables et collaborateurs des services RH/mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services paie des expatriés, gestionnaires de salariés expatriés

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YTCN**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Dans le cadre de vos activités à l'international, vous êtes de plus en plus souvent confronté à des situations complexes liées à la gestion des « Third Country Nationals » (TCN) — ces salariés envoyés en mission dans un pays tiers dont ils ne sont pas ressortissants. Qu'il s'agisse de portage, de mobilité intra-groupe, de Global Employment Company ou encore d'ONG, chaque configuration soulève des questions spécifiques en matière de droit du travail, fiscalité, protection sociale ou obligations déclaratives.
Cette formation sur-mesure, exclusivement en format intra, a été conçue pour répondre au plus près de vos réalités terrain : le contenu est ajusté en fonction des profils, niveaux et enjeux spécifiques de vos collaborateurs, les cas pratiques peuvent être construits à partir de vos propres situations, et les échanges permettent à chacun d'obtenir des réponses ciblées, immédiatement transposables dans son quotidien professionnel.
En participant à cette session, vous bénéficierez d'un cadre structurant, d'une méthodologie d'analyse claire et d'un éclairage expert, pour mieux piloter la gestion des TCN et renforcer la sécurité juridique de vos pratiques internationales.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DU THIRD COUNTRY NATIONAL (TCN) OU SALARIÉ INTER-PAYS

- Définition du "Third Country National" (TCN) dans le cadre professionnel
- Les raisons du recours aux TCN et la complexité de la gestion
- Les modes opératoires de gestion des TCN
  - Global Employment Company (GEC)
  - portage salarial
  - groupes internationaux
  - organisations non gouvernementales

APPLIQUER | Travail sur la convention 102 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)

IDENTIFIER ET ANALYSER LA PROBLÉMATIQUE DE GESTION

- Quelle est la problématique ? Liste de questions incontournables à se poser
- Introduction à la méthodologie « Piliers juridiques » et le raisonnement « à tiroir »
- Mettre en application la méthodologie de travail en replaçant les questions dans le bon cadre juridique

APPLIQUER | Études de cas à partir de la méthode d'analyse présentée

DISTINGUER LES CADRES JURIDIQUES DE RÉFÉRENCE

- Systèmes de rémunération : politique de mobilité internationale
- Le droit du travail : les normes impératives
- Le contrat de travail international : droit applicable et juridiction compétente
- Le droit de la sécurité sociale applicable
- Le droit de l'immigration : les contraintes et obligations selon les pays
- Le droit fiscal, notion d'établissement stable

COMPRENDRE | Lecture pratique des textes de loi

APPLIQUER | Étude de cas

IDENTIFIER LES RISQUES

- Délit de marchandage et prêt de main d'œuvre illicite
- Cas de l'accident du travail
- Jurisprudence
- Panorama des évolutions récentes post-COVID et post-Brexit : nouvelles pratiques de mobilité, télétravail international, impacts réglementaires et pays à vigilance accrue (Royaume-Uni, Émirats, Asie...)

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YTCN**

TOP AVIS CLIENTS

Retraite des expatriés

Incidences des périodes à l'étranger sur le montant de la pension française

2 jours

Réf : LCRE

Objectifs

- Examiner les conséquences de l'expatriation sur la liquidation de la retraite.
- Appliquer les règles de validation, de liquidation et de coordination des périodes d'activité salariée passées à l'étranger.
- Intégrer les modalités de calcul de retraite des expatriés dans et hors Union Européenne.
- Identifier l'utilité d'une convention de sécurité sociale.
- Définir l'intérêt d'une affiliation à la CFE et d'un rachat de trimestres.

Les plus

- Un regard d'expert sur un sujet complexe et à fort enjeu personnel et financier
- La double compétence de l'intervenante : protection sociale et mobilité internationale
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants des services RH/ paie, responsables de la gestion des expatriés, collaborateurs retraite et protection sociale, responsables des avantages sociaux, responsables et assistants "Compensation & Benefits"
Prérequis : Il est nécessaire de disposer de connaissances générales dans le domaine des retraites

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
23 et 24 novembre 2026
25 et 26 février 2027
31 mai 2027 et 1er juin 2027
6 et 7 septembre 2027
25 et 26 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 930 € HT
Réf : LCRE
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de l'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 (LOI n° 2025-1403 du 30 décembre 2025)

VALIDATION DES PÉRIODES PASSÉES À L'ÉTRANGER

- Détachement ou expatriation : pays d'affiliation à l'assurance vieillesse
- Conventions internationales bilatérales ou multilatérales : à quoi servent-elles ?
- Calcul de la retraite sécurité sociale (validations de trimestres, âge de la retraite) : réforme (loi du 30 décembre 2025)
- Assurance volontaire auprès de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) : pourquoi adhérer ?
- Comment prendre en compte les périodes reconnues équivalentes ?
- Rachat des périodes d'activité salariée à l'étranger : les conditions à remplir
- Barème de rachat et bénéficiaires : quels enjeux pour les salariés ayant travaillé à l'étranger ?

COMPRENDRE | Exemples de calcul avec rachat de trimestres

- La réforme de la retraite en France : les conséquences en matière d'âge de la retraite (loi du 30 décembre 2025)

PRESTATIONS DES RÉGIMES LÉGAUX DE BASE

- Structure des prestations : les éléments de comparaison des régimes de retraite
- Les différentes prestations des régimes légaux de base
- Principe de calcul des pensions : ouverture des droits, âge de liquidation
- Critères de comparaison entre pays

LIQUIDATION ET RÈGLES DE COORDINATION

- Liquidation dans le cadre des conventions internationales
- Le Règlement Communautaire 883/2004 : qui est concerné ?
- Calculs de liquidation, pension nationale, pension au prorata
- Le principe de conversion de trimestres en application d'un accord de sécurité sociale
- Liquidations successives : provisoire ou définitive ?

COMPRENDRE | Exemples de calcul

- Cas particuliers : périodes dites "superposées", assurance volontaire
- Incidences sur les fins de carrières
- Non-cumul des conventions internationales : quelles conséquences sur l'âge de départ à la retraite ?

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE : LE RÉGIME UNIQUE AGIRC-ARRCO

- Intégration de l'AGIRC-ARRCO au Règlement Communautaire
- Extensions territoriales, adhésions collectives ou facultatives : Malakoff-Humanis international AGIRC-ARRCO ou affiliation dans l'institution de l'entreprise : faut-il adhérer aux caisses de retraite complémentaire ?
- Le calcul des points de retraite : salaire de référence, valeur du point
- Niveaux de remplacement
- Conditions de liquidation, conditions de départ

APPLIQUER | Cas pratique sur le calcul de retraite de base et retraite complémentaire AGIRC-ARRCO dans le cadre d'une convention internationale

LES DÉMARCHES À EFFECTUER

- À qui s'adresser ? dans quels délais ?
- Chronologie des démarches à effectuer au moment de la retraite

ÉVALUER | Questionnaire de synthèse

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**LCRE**

EXCLU **INTRA**

Gestion interculturelle des ressources humaines

Intégrer des collaborateurs de cultures étrangères et développer l'efficacité RH en contexte multiculturel

Durée indicative **2 jours**

Réf : YXRH

Objectifs

- Éviter les incompréhensions liées aux différences culturelles.
- Analyser l'impact de la culture dans la gestion des ressources humaines.
- Accompagner efficacement les salariés quelles que soient leurs cultures.
- Adapter ses pratiques RH et sa stratégie dans un contexte multiculturel.
- Favoriser l'inclusion et la cohésion dans des environnements hybrides et internationaux.

Les plus

- La richesse des exemples se référant à une grande diversité de pratiques RH dans plusieurs pays, continents et cultures
- Les éclairages d'une spécialiste en mobilité internationale forte d'une expérience auprès de personnes de nationalités différentes

Profil des participants

- Responsables et collaborateurs des services RH, responsables des services RH internationaux/ mobilité internationale, responsables des services recrutement, gestion des carrières à l'international, compensations, relations sociales et formation, responsables communication interne/culture d'entreprise, managers d'équipes internationales

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YXRH**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

La gestion des ressources humaines, et particulièrement à l'international, comporte une dimension relationnelle qui ne s'improvise pas, et nécessite des compétences spécifiques.
Que vous soyez en charge du recrutement, de la gestion des carrières, de la formation, de la politique de rémunération de votre groupe au plan international, ou de tout projet RH local impliquant des salariés de différentes nationalités, vous devez prendre en compte dans votre organisation et votre communication les différences culturelles de vos équipes.
Pour développer ces aptitudes relationnelles spécifiques, nous vous invitons à participer à cette formation RH internationale de 2 jours illustrée de nombreux exemples, et animée par une consultante experte en mobilité internationale et gestion de l'interculturel

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les nouveautés réglementaires et déontologiques les plus récentes.

CONTEXTE CULTUREL ET PRATIQUES RH

- Les défis de la GRH aujourd'hui
- Identifier les pratiques RH selon les pays : formation, gestion de carrière, rémunération...
- Position de la hiérarchie par rapport à la délégation et au respect des règles
- Individualisme ou relation au groupe, quelles sont les pratiques ?
- Comment évalue-t-on la performance selon les cultures ?
- Intégration des pratiques RH dans une perspective RSE et durable : comment aligner diversité culturelle et responsabilité sociale ?
- Décryptage de son propre biais culturel dans le management

COMPRENDRE | Analyse de son propre profil culturel et de son impact en travaillant avec d'autres cultures

ÉVALUER | Quiz sur les pratiques de travail à travers les cultures

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ADAPTÉE

- Intégrer les différents modes de communication : quelles sont les préférences culturelles ?
- Communication explicite/implicite, directe/indirecte : points de vigilance
- Décoder les messages
- Transmettre un message : communiquer à distance, par téléphone ou par mail... selon la culture
- Gérer la communication interculturelle en contexte hybride ou télétravail international
- Adapter son style d'animation d'équipe aux réalités multiculturelles à distance

EXPÉRIMENTER | Jeux de rôle sur la communication entre différentes cultures

ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL

- Réussir un recrutement à l'international
- Les clés de succès pour mener un entretien
- Comprendre les rapports au temps, au travail et aux relations
- Motiver les collaborateurs internationaux
- Sensibiliser à la posture inclusive dans la gestion RH : diversité culturelle, mais aussi égalité de traitement et équité

APPLIQUER | Étude d'un cas de recrutement à l'international : recruter en Asie

INTÉGRER DES COLLABORATEURS ÉTRANGERS DANS L'ENTREPRISE

- Processus de on-boarding - Formalisation et suivi
- Sensibiliser à la culture du pays et à la culture d'entreprise
- Apporter un soutien administratif, professionnel et personnel
- Mener un parcours d'intégration inclusif et adapté aux profils internationaux : familles, conjoints, jeunes diplômés

COMPRENDRE | Présentation vidéo : « A world of difference » la bonne attitude - Discussion en groupe

APPLIQUER | Cas pratique - processus de on-boarding réussi

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES INTERNATIONALES

- État des lieux des "best practices"
- Analyser les compétences à développer
- Ajuster les outils et les pratiques
- Être force de propositions stratégiques
- Intégrer les dimensions DEI (diversité, équité, inclusion) dans la stratégie RH multiculturelle
- Cartographier les risques d'exclusion ou d'incompréhension dans des équipes pluriculturelles

APPLIQUER | Élaborer son plan d'action

ÉVALUER | Débriefing en groupe

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YXRH**

Travailler avec des équipes multiculturelles

Identifier les synergies et adapter son management

Durée indicative **2 jours**

Réf : YULT

Objectifs

- Cartographier les différents modes de communication et les particularités culturelles dans son équipe.
- Adapter sa communication en fonction de l'environnement culturel de son interlocuteur.
- Optimiser la gestion d'une équipe multiculturelle.
- Développer ses compétences culturelles.

Les plus

- En amont de la formation, un questionnaire culturel en ligne pour identifier son propre profil culturel et celui de son équipe
- Une formation opérationnelle qui s'appuie sur de nombreux debriefing d'expériences, des mises en situation et des jeux de rôles
- Une illustration concrète des situations culturelles rencontrées, à partir de vidéos, quiz sélectionnés en fonction de l'environnement culturel des participants

Profil des participants

- Managers ou collaborateurs travaillant dans un environnement international et/ou en relation avec des collaborateurs en France issus d'autres cultures que la leur.

Formation intra sur-mesure

- **Réf :** YULT

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

La diversité culturelle au sein d'une équipe de travail est une chance ! Mais entre incompréhensions, stéréotypes, tensions et désaccords, les pièges des relations interculturelles sont nombreux. Apprenez à les déjouer et à optimiser vos relations avec vos collaborateurs internationaux grâce à cette formation intra spécifique. Vous y découvrirez comment prévenir les conflits et provoquer les synergies à partir d'une cartographie culturelle de votre équipe. Vous connaîtrez les techniques qui fonctionnent pour motiver, impliquer et optimiser la gestion d'une équipe multiculturelle.

ANALYSER L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT CULTUREL DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

- Systèmes de valeurs et différentes strates de la culture
- Prendre conscience des stéréotypes
- Accueillir la diversité

COMPRENDRE | Partage d'expériences multiculturelles

CARTOGRAPHIER LES DIFFÉRENCES CULTURELLES DANS UNE ÉQUIPE

- Perception du temps et de l'espace
- Organisation des relations sociales : notions d'individu et de groupe
- Niveau d'importance accordé à la tâche ou à la relation
- Perception du risque et ses conséquences

ÉVALUER | Quiz sur les émirats arabes unis

COMPRENDRE | Vidéo sur les relations avec les indiens

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS MODES DE COMMUNICATION

- Communication non verbale : ce qui se joue à travers le monde
- Pratiquer les différents modes de communication
- Développer l'écoute active
- Les clés de la communication à distance

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôles sur les modes de communication

COMPRENDRE | Vidéo sur le « non » chinois

COMPRENDRE | Le mode de communication écrite britannique : décryptage d'un email

DÉCRYPTER SON PROFIL CULTUREL ET CELUI DE L'ÉQUIPE

- Analyser son profil culturel : mode de fonctionnement et préférences culturelles
- Identifier le profil de l'équipe
- Travailler la bonne attitude

APPLIQUER | Travail de groupe : identifier les attitudes positives (vidéo)

OPTIMISER LA MOTIVATION, L'IMPLICATION ET LA CONFIANCE

- Repérer les risques d'incompréhension et les points de synergies
- Gérer tensions et désaccords à partir de la cartographie culturelle de l'équipe

APPLIQUER | Étude de cas sur la gestion du conflit : cas Asie / Europe du Sud

COMPRENDRE | Vidéo : gestion du conflit UK / Amérique du Sud

RENFORCER L'EFFICACITÉ DE SON ÉQUIPE MULTICULTURELLE

- Évaluer son rapport à la hiérarchie
- Mieux gérer le temps et la communication
- S'entendre sur des pratiques de travail communes

ÉVALUER | Quiz de connaissances multiculturelles

APPLIQUER | Étude de cas sur les modes de management : Suède, US, Japon

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTICULTURELLES

- Identifier les compétences déjà mobilisées
- Analyser les compétences faciles à déployer

ÉVALUER | Réflexion individuelle et débriefing en groupe

ÉVALUER | Réaliser un plan d'action personnalisé

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

TOP AVIS CLIENTS ACTU

Les rendez-vous de la mobilité internationale

Droit des étrangers, protection sociale, détachement, droit européen

1 jour

Réf : RDVX

Objectifs

- Répertorier les dernières évolutions législatives et circulaires relatives à l'immigration et à la protection sociale à l'international ayant un impact sur sa pratique.
- Analyser les incidences de ces modifications sur les pratiques RH en entreprise et la gestion des dossiers internationaux.

Les plus

- Un point semestriel pour suivre et analyser l'actualité de la mobilité internationale, afin de gagner en réactivité
- Un format et un rythme particulièrement adaptés au suivi régulier de l'actualité dans le domaine
- Les conseils experts et la veille permanente menée par l'intervenante sur les dernières évolutions et leurs incidences sur la gestion des dossiers de mobilité internationale
- La possibilité d'échanger sur l'actualité entre professionnels de la mobilité internationale

Public et prérequis

- Responsables et assistants mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services RH/personnel/paie des expatriés, gestionnaires de salariés expatriés ou impatriés
  Prérequis : Il est nécessaire de bien connaitre les fondamentaux RH de la mobilité internationale

Tarifs

- Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1 175 € HT

Réf : **RDVX**

Prochaines sessions

Formation à distance :
2 octobre 2026 de 09:00 à 12:30
4 mai 2027
26 octobre 2027

Programme de votre formation

CHAQUE SEMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE, SOIT 2 MATINÉES INDISSOCIABLES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET IDENTIFIER SES INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE

LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE L'ACTUALITÉ ET LA DERNIÈRE JURISPRUDENCE

À TITRE D'EXEMPLE, LES THÈMES D'ACTUALITÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :

IMMIGRATION

- Instructions ministérielles pour une meilleure gestion des salariés étrangers
- Garantir une intégration des salariés étrangers par la mise en place d'un examen civique et un niveau de français
- Évolutions sur les types de cartes de séjour Talent
- Rappeler la règle des 90 jours sur 180 glissants
- Déploiement progressif en 2026 de l'ANEF
- Analyser la situation géopolitique

SÉCURITÉ SOCIALE

- Prestations familiales pour les enfants entrés de manière irrégulière sur le territoire français, mise en conformité de la France
- Nouvelles exigences des CPAM pour le rattachement des ressortissants étrangers
- Élargissement du principe de totalisation dans le cadre des conventions bilatérales de sécurité sociale

EUROPE

- Comprendre les dispositifs EES et ETIAS déployés progressivement
- Royaume-Uni : quelles conséquences et quelles évolutions ?

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RDVX**

COMPATIBLE DDA

Gestion des expatriés - Perfectionnement

Études de cas transverses : droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours

Réf : GEX2

Objectifs

- Analyser les interactions entre contrat de travail, sécurité sociale, fiscalité et leurs incidences financières.
- Détecter les risques et obstacles éventuels dans la politique de mobilité internationale de l'entreprise.
- Mettre en place une méthodologie de travail pour optimiser sa politique de mobilité internationale.

Les plus

- Mise en pratique des instruments juridiques nationaux et internationaux en gestion de la mobilité internationale.
- L'expertise de 3 consultantes aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité
- 4 études de cas en fil conducteur sur 3 jours pour comprendre les incidences des choix réalisés en matière de gestion des expatriés
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

DRH, responsables et assistants mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés, gestionnaires expatriés

Prérequis : Il est nécessaire d'avoir acquis les fondamentaux RH liés à la mobilité internationale, ou d'avoir suivi la formation "Gestion des expatriés" proposée par GERESO.

Prochaines sessions

Formation à distance :
3 novembre 2027, 4 novembre 2027 et 5 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 470 € HT
Réf : **GEX2**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : entrée en vigueur de nouvelles conventions bilatérales de sécurité sociale, plateforme dématérialisée déclarative pour les employeurs, évolution des Règlements communautaires 883/2004 et 987/2009.

CHAQUE PARTIE DU PROGRAMME EST ILLUSTRÉE PAR QUATRE CAS PRATIQUES, DÉCLINÉS EN "FIL ROUGE" TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Cas n°1 : une situation de détachement

Cas n°2 : une situation d'expatriation

Cas n°3 : une situation de contrat local

Cas n°4 : une situation particulière d'expatriation

MISSION, DÉTACHEMENT, EXPATRIATION, CONTRAT LOCAL : INCIDENCES DES DIFFÉRENTS CHOIX

- Analyse des incidences en cascade des choix faits en amont : quelles interactions entre le contrat de travail, la sécurité sociale et la fiscalité ?

CONTRAT DE TRAVAIL

- Rappel des notions fondamentales
  - détachement/expatriation/localisation
  - règles de détermination de la loi applicable
  - obligations de l'entreprise d'origine à la fin de la mission : identification des différents cas

APPLIQUER | Études de cas : identifier le choix du statut juridique et ses incidences en termes de gestion du contrat et risques potentiels

- Déterminer la (ou les) loi(s) applicable(s) en fonction de chaque situation
- Identifier les modalités de versement de la rémunération et de gestion de la relation contractuelle
- Déterminer les obligations respectives des entreprises, notamment sur la gestion de la fin de la mobilité

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : contrat de travail étudié à travers les quatre cas de figure

PROTECTION SOCIALE

- Le détachement
  - cadre juridique : conditions, obligations
  - démarches dématérialisées pour les employeurs
  - obligations de l'employeur
- L'expatriation
  - cadre juridique : conditions, obligations
  - la couverture de protection sociale de remplacement
  - accès aux prestations en nature et en espèces
  - le retour en France : impact de la réforme de l'assurance maladie, les écueils à éviter

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : protection sociale étudiée à travers les quatre cas de figure

FISCALITÉ

- Rappels des principes de fiscalité internationale

ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances

COMPRENDRE | Activité à partir d'une vidéo : les principes de fiscalité

APPLIQUER | Mises en situation en sous-groupes

- Détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives
- Rôle des conventions fiscales bilatérales
- Taux moyen / taux marginal d'imposition
- Les méthodes de compensations fiscale
- Élimination partielle ou totale de la double imposition : art. 81 A du CGI
- Obligations fiscales de départ de France
- Tax briefing et assistance fiscale
- Taxation des rémunérations différées
- Fiscalité société et risque d'établissement stable

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : fiscalité internationale étudiée à travers les 4 cas de figure

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**GEX2**

Mobilité Internationale et télétravail à l'international

Comment gérer les missions virtuelles à l'étranger ?

1 jour

Réf : TELX

Objectifs

- Identifier les différentes formes de télétravail international et de mobilité virtuelle.
- Évaluer les risques juridiques, sociaux, fiscaux et organisationnels associés.
- Analyser les impacts sur la paie, la protection sociale et la fiscalité.
- Définir les conditions d'autorisation et de suivi des missions virtuelles.
- Mettre en place une politique interne sécurisant le télétravail international.

Les plus

- Une approche transversale couvrant l'ensemble des disciplines impactées : RH, paie, fiscalité, protection sociale, immigration et conformité.
- Des outils pratiques pour évaluer les risques et sécuriser les demandes de télétravail international.
- Des tableaux synoptiques facilitant la prise de hauteur et les décisions
- L'expertise d'une consultante spécialisée en mobilité internationale disposant d'une expérience opérationnelle de plus de 25 ans.

Public & prérequis

Collaborateurs RH et paie en relation avec des salariés en transfert international, responsables mobilité internationale, managers opérationnels, dirigeants de filiales, PME ou ETI
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
11 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **TELX**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions relatives au télétravail international, à la protection sociale des salariés transfrontaliers, à la fiscalité internationale, aux obligations d'immigration et aux enjeux de conformité liés aux nouvelles formes de mobilité

TÉLÉTRAVAIL À L'ÉTRANGER : DÉFINITIONS ET MOTIVATIONS

COMPRENDRE | Activité interactive sur wooclap

- Les facteurs d'évolution des formes de mobilité
- Les différentes typologies
  - remote work
  - virtual assignment

COMPRENDRE | Temps d'échanges entre participants et retours d'expérience

- Du télétravail aux nomades digitaux : effet de mode ou opportunité pérenne ?

LE "VIRTUAL ASSIGNMENT" POINTS DE VIGILANCE ET PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

- Immigration
- Gestion de carrière et accompagnement RH
- Droit du travail
- Protection sociale : accord cadre européen des transfrontaliers de juillet 2023
- Rémunération et traitement en paie
- Fiscalité personnelle et société (corporate tax)
- Risques d'établissement stable et de création d'une présence fiscale dans le pays d'accueil
- Informatique et RGPD : cybersécurité, protection des données et accès aux systèmes d'information

APPLIQUER | Étude de cas : grille d'analyse des risques et recommandations

COMMENT L'EMPLOYEUR DOIT S'ADAPTER À CETTE NOUVELLE FORME DE MOBILITÉ ET SÉCURISER SA MISE EN PLACE ?

- Les questions à se poser en amont pour autoriser le télétravail à l'étranger
- Mettre à jour sa politique de Mobilité Internationale : recommandations
- Procédures d'autorisation, de suivi et de contrôle du télétravail international

ÉVALUER | Quiz

- Solutions pratiques pour respecter la compliance

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**TELX**

Fiscalité du salarié en mobilité internationale

Traitement fiscal des revenus professionnels des expatriés et des impatriés

1 jour

Réf : EXFI

Objectifs

- Mettre en œuvre une procédure de traitement fiscal conforme pour les salariés impatriés ou expatriés.
- Identifier le statut fiscal d'un salarié en mobilité internationale.
- Intégrer les obligations de l'employeur et son niveau d'implication dans la gestion des impôts du salarié.
- Définir une procédure interne de compensation fiscale.
- Sensibiliser les expatriés et impatriés à leurs obligations fiscales.

Les plus

- Un panorama complet de la fiscalité applicable aux expatriés et impatriés intégrant les incidences RH, paie et coût de mobilité
- Des outils pratiques, quiz et tableaux synoptiques permettant d'identifier rapidement les situations à risque
- Une approche spécialement conçue pour les professionnels non fiscalistes.
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs en charge de la gestion de la mobilité internationale, DRH, responsables des services RH/paie des expatriés, directeurs administratifs et financiers, responsables Compensation & Benefits
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
21 mai 2027
16 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **EXFI**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la fiscalité des salariés en mobilité internationale, les conventions fiscales internationales, les dispositifs applicables aux impatriés et expatriés ainsi que les incidences des lois de finances et des évolutions jurisprudentielles.

FISCALITÉ PERSONNELLE

ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances et activité à partir d'une vidéo

- Détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives
  - notion de domicile fiscal en droit interne français / en droit conventionnel
  - conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives
  - cas du couple mixte
- Les conventions fiscales bilatérales : à quoi servent-elles ?

APPLIQUER | Cas pratique

- Activité exercée hors de France
  - transfert de la résidence fiscale hors de France : quelles formalités accomplir avant le départ ? optimisations fiscales à l'étranger et stratégies de réduction des coûts : utilisation de la loi interne du pays d'accueil
  - résidence fiscale maintenue en France : déclaration des revenus de source étrangère, conséquences de l'art. 81 A (I & II) du CGI : atténuation de la double imposition, missions de courts séjours, cas des frontaliers
- Activité exercée en France : procédures de traitement fiscal des impatriés en France
  - démarches auprès des autorités fiscales françaises l'année de l'arrivée en France
  - impatrié sous paie France dont régime fiscal de faveur des impatriés en France 155 B
  - impatrié resté sous paie du pays d'origine dont procédure PASRAU

APPLIQUER | Activité pratique : tableau synoptique à compléter

  - démarches auprès des autorités fiscales françaises l'année du départ
- Rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié
  - assistance fiscale
  - techniques de compensation fiscale : tax equalization et tax protection

APPLIQUER | Exercice pratique

  - l'expat briefing de la RH
  - obligations en paie France pour les salariés non-résidents fiscaux français

APPLIQUER | Exercice pratique

  - rémunération différée : traitement social et fiscal en paie

FISCALITÉ SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

- Impôt sur les Sociétés (IS) et établissement stable dont missions perlées
- Autres taxes : refacturation

ÉVALUER | Quiz

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**EXFI**

Gestion des salariés impatriés ou détachés

Formalités d'immigration, droit du travail et protection sociale

3 jours

Réf : MOIMPW

Programme de votre formation

MODULE #1

Statut des salariés impatriés

Détachement et impatriation en droit du travail

1 jour - Réf. : IMPW

- Statut des salariés impatriés en droit du travail
- Les obligations liées au détachement de salarié étranger en France
- Application du droit du travail français : durée du travail, congés, pouvoir disciplinaire, responsabilités

MODULE #2

Affiliation à la CPAM des salariés étrangers et salariés en retour d'expatriation

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1 jour - Réf. : IMSS

- Le rattachement des étrangers au régime français de Sécurité sociale
- La réactivation des droits lors du retour d'expatriation

MODULE #3

Recruter des salariés étrangers hors de France et formalités d'immigration

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France

1 jour - Réf. : IMMI

- Définir le cadre législatif du droit au séjour des étrangers
- Mettre en oeuvre les dispositifs d'immigration professionnelle depuis l'étranger
- Analyser les dispositifs ouverts aux étudiants étrangers en France et le changement de statut
- Examiner les responsabilités de l'employeur lors de l'embauche d'un étranger

Objectifs

- Analyser les incidences juridiques et pratiques du détachement et de l'impatriation en droit du travail.
- Appliquer les obligations administratives inhérentes au détachement pour les entreprises françaises et étrangères.
- Analyser les incidences en matière d'ouverture des droits au régime français de sécurité sociale selon les critères et le pays de provenance.
- Appliquer les formalités d'immigration et procédures d'introduction sur le territoire lors d'un recrutement d'un étranger en France.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 975 € HT

Réf : MOIMPW

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MOIMPW**

Statut des salariés impatriés

Détachement et impatriation en droit du travail

1 jour

Réf : IMPW

Objectifs

- Appliquer le droit du travail français aux salariés détachés ou impatriés sur le territoire
- Analyser les incidences juridiques et pratiques du détachement et de l'impatriation en droit du travail.
- Appliquer les obligations administratives inhérentes au détachement pour les entreprises françaises et étrangères.
- Sécuriser les contrats et pratiques RH pour éviter les contentieux liés au détachement

Les plus

- Un focus sur les aspects droit du travail du détachement et de l'impatriation
- Les bonnes pratiques liées à l'embauche de salariés étrangers indépendamment des règles d'immigration
- Les dernières jurisprudences
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants RH/ personnel impliqués dans la gestion des carrières des salariés internationaux, responsables de la paie des salariés impatriés

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
1 décembre 2026
19 mai 2027
28 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **IMPW**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Gestion des salariés impatriés ou détachés **p. 35**

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale **p. 17**

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS EN DROIT DU TRAVAIL

- Identifier les conditions d'emploi avec les spécificités
- Déterminer les obligations et bonnes pratiques liées à l'embauche de salariés étrangers avec les sanctions éventuelles

ÉVALUER | Quiz interactif

- Choisir le bon support contractuel : détachement avec maintien du contrat étranger vs contrat local (CDI, CDD)
- Modalités d'articulation entre contrat d'origine et avenant d'impatriation
- Mentions obligatoires dans les contrats de travail pour respecter le droit français

APPLIQUER | Cas pratique : rédaction d'un avenant de détachement en France

LES OBLIGATIONS LIÉES AU DÉTACHEMENT DE SALARIÉ ÉTRANGER EN FRANCE

- Définir la notion de détachement et les contextes juridiques auxquels il renvoie
- Détailler les obligations liées à la déclaration de détachement et la responsabilité de l'entreprise française en tenant compte des dernières évolutions législatives
- Déterminer les dispositions applicables aux salariés détachés et la responsabilité de l'entreprise française
- Identifier les documents à tenir à jour pour anticiper les contrôles

ÉVALUER | Quiz interactif

APPLIQUER | Études de cas concrets

APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL FRANÇAIS : DURÉE DU TRAVAIL, CONGÉS, POUVOIR DISCIPLINAIRE, RESPONSABILITÉS

- Durée du travail, congés, jours fériés : droit applicable en France
- Spécificités liées aux salariés impatriés sous conventions collectives françaises
- Droit disciplinaire applicable au salarié détaché sur le sol français - Recours en cas de litige
- Mise à disposition vs coemploi : clarification des responsabilités
- Préparation à la sortie de mission : retour ou rupture de contrat ?

APPLIQUER | Études de cas : salariés impatriés en entreprise française ou filiale

ÉVALUER | Quiz interactif

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**IMPW**

TOP AVIS CLIENTS

Affiliation à la CPAM des salariés étrangers et salariés en retour d'expatriation

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1 jour

Réf : IMSS

Objectifs

- Gérer l'affiliation des étrangers et de la famille à la Sécurité sociale.
- Analyser les incidences en matière d'ouverture des droits au régime français de Sécurité sociale selon les critères et le pays de provenance.
- Anticiper la réactivation des droits de salariés en retour d'expatriation pour bien les orienter.
- Appliquer les dispositions récentes issues des accords cadre européens sur le télétravail et des contextes géopolitiques récents.

Les plus

- Tous les aspects pratiques de l'affiliation des étrangers et des expatriés de retour en France
- Une formation inédite, unique et pragmatique animée par des praticiens au quotidien
- Des préconisations sur les dossiers complexes
- Focus pays : gestion RH dans les zones à vigilance accrue (UK, Asie, EAU...)
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants RH/ personnel impliqués dans la gestion des salariés impatriés et expatriés en retour d'expatriation, responsables de la paie des salariés impatriés et des expatriés en retour d'expatriation

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
7 décembre 2026
21 mai 2027
30 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : IMSS
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE

Gestion des salariés impatriés ou détachés **p. 35**

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale **p. 17**

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les évolutions notamment sur le télétravail international et les accords bilatéraux spécifiques

LE RATTACHEMENT DES ÉTRANGERS AU RÉGIME FRANÇAIS DE SÉCURITÉ SOCIALE

- Identifier la règle de la protection universelle maladie dite PUMA
  - incidences en matière de rattachement des primo-arrivants
  - les critères de rattachement : activité professionnelle, résidence et ouverture de droits
  - différence de traitement entre les ressortissants UE non actifs et ressortissants non UE actifs
  - spécificités post-Brexit : déploiement de la dématérialisation inter-pays (S1/S072), usage et articulation avec la PUMA
  - effets des situations de télétravail transfrontalier sur le régime de rattachement

APPLIQUER | Cas pratique : rattachement UE et non UE

APPLIQUER | Cas pratique sur un salarié britannique installé en France avec mobilité intra-groupe

- Le rattachement en pratique pour les primo-arrivants
  - les formulaires : rattachement, E 104 (totalisation), cerfa
  - les documents à fournir selon le critère de rattachement, justificatifs de résidence stable et régulière en France, etc.
  - les documents de séjour recevables et les points de vigilance : cas des documents refusés par la CPAM
  - le guichet unique, la plateforme ameli, les interlocuteurs
  - point d'étape sur l'application de l'accord-cadre télétravail multilatéral européen du 1er juillet 2023
  - cas des visas vacances-travail
  - check-list des justificatifs à risque ou souvent mal acceptés : sécurisation des dossiers
  - zoom sur les accords bilatéraux clés et les cas de pluriactivité
- Cas des étrangers ayant déjà un numéro de Sécurité sociale
- Impacts des mobilités hybrides / pluriactivité : comment éviter la double affiliation ?
- Veille sur les renégociations bilatérales en cours : effets sur les dossiers de rattachement / réactivation

LA RÉACTIVATION DES DROITS LORS DU RETOUR D'EXPATRIATION

- Rappel des règles de réouverture des droits au régime français de Sécurité sociale pour le conjoint inactif : les points de vigilance
- Liste des documents pour la réactivation des droits pour le salarié et sa famille
- Identifier le bon interlocuteur pour l'envoi du dossier et faire le suivi avec la CPAM

APPLIQUER | Étude de cas : salarié TCN basé hors UE, détaché temporairement en France

APPLIQUER | Exercice d'identification des risques

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/IMSS

TOP AVIS CLIENTS

Recruter des salariés étrangers hors de France et formalités d'immigration

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France

1 jour

Réf : IMMI

Objectifs

- Intégrer dans sa pratique les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Acquérir une méthodologie pour déterminer le dispositif d'immigration depuis l'étranger.
- Développer les bons réflexes dans le cadre du recrutement de ressortissants étrangers.
- Identifier les obligations de l'employeur établi en France.
- Identifier les acteurs et circuits actualisés (consulats, prestataires, ANEF, OFII).

Les plus

- Une vision globale des dispositifs en matière de visa pour entrer sur le territoire français
- Des check-lists pour mieux se repérer dans les formalités et les réflexes à avoir pour éviter les écueils
- Un schéma méthodologique et récapitulatif global sur l'accueil des étrangers en France
- La possibilité d'échanger sur les difficultés rencontrées lors des procédures
- Une veille intégrée sur les dernières réformes : téléprocédures, redevances, portails européens
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services de mobilité internationale, responsables et assistants RH/personnel/paie impliqués dans la gestion de carrière des salariés internationaux
Prérequis : Il est recommandé de disposer d'une expérience en gestion des salariés impatriés

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
8 décembre 2026
20 mai 2027
29 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : IMMI
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE

Gestion des salariés impatriés ou détachés p. 35

CERTIFICAT

Gérer les salariés en mobilité internationale p. 17

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés :
- examen civique et niveau de langue exigés pour une carte pluriannuelle ou carte de résident de 10 ans
- situation géopolitique pour les mouvements de salariés à l'international
- nouvelles instructions du ministre de l'intérieur

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Se constituer une base de resssource
- Reconnaitre le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers, spécificités des Algériens et des Britanniques)
- Différencier les dispositifs existants pour une activité salariée en France
  - Talent, salarié détaché ICT
  - salarié et travailleur temporaire sous autorisation de travail : focus opposabilité de l'emploi et métiers en tension
- Cas particulier des stagiaires depuis l'étranger

ÉVALUER | Quiz

COMPRENDRE | Création d'une checklist

- Intégration des dispositifs ETIAS et EES : conditions d'entrée en France à court séjour pour les ressortissants de pays tiers, liens avec les visas long séjour

METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIFS D'IMMIGRATION PROFESSIONNELLE DEPUIS L'ÉTRANGER

- Se poser les bonnes questions pour déterminer le dispositif
- Identifier les exemptions applicables aux missions de moins de 3 mois
- Intégrer les étapes des dispositifs d'immigration de plus de 3 mois au processus de recrutement : délais, interlocuteurs, plateformes dématérialisées, liste des documents
- Lire les visas et les titres de séjour délivrés à l'issue de la procédure
- Repérer les points de vigilance après l'arrivée en France
- Nouvelles procédures introduites par l'arrêté de janvier 2025 : seuils d'opposabilité, allongement de certains délais, nouveaux documents requis
- Utiliser la plateforme ANEF pour les demandes en ligne : dépôt, suivi, échanges avec l'administration
- Anticiper les changements d'interlocuteurs selon les nouveaux prestataires mandatés par les consulats dans certains pays (TLS, VFS, etc.)

APPLIQUER | Cas pratiques : lecture d'un parcours de recrutement incluant ANEF et dépôt consulaire délégué

APPLIQUER | Cas pratiques : introduction sur le territoire français avec toutes les étapes et les interlocuteurs

ANALYSER LES DISPOSITIFS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE ET LE CHANGEMENT DE STATUT

- Vérifier les limitations de l'activité en entreprise dans le cadre des études : stage, travail à titre accessoire, alternance, exception des Algériens
- Intégrer les obligations de l'employeur associées à l'embauche d'un étudiant
- Gérer les carences de documents lors de l'alternance
- Recourir au statut "recherche d'emploi - création d'entreprise" à l'issue des études
- Engager un changement de statut d'étudiant à salarié ou talent à l'issue des études

APPLIQUER | Cas pratiques

EXAMINER LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR LORS DE L'EMBAUCHE D'UN ÉTRANGER

- Apprendre à identifier les droits liés aux différents titres de séjour
- Renouvellement des titres de séjour et carences de documents
- Prendre garde au changement d'employeur
- Intégrer les obligations de l'employeur lors du recrutement d'un salarié étranger

BEST GERESO

Recruter des salariés étrangers présents sur le territoire français

Impacts des derniers décrets sur l'emploi de salariés étrangers

1 jour

Réf : RECX

Objectifs

- Appliquer les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Recruter des ressortissants étrangers en ayant les bons réflexes.
- Respecter les obligations de l'employeur établi en France vis à vis de ses salariés étrangers.
- Sécuriser ses pratiques au quotidien.

Les plus

- Une formation inédite entièrement dédiée au recrutement des salariés étrangers en France
- Une approche méthodologique et pratique illustrée de nombreuses études de cas
- Remise d'un outil inédit de lecture des titres de séjour, de fiches outils et de tableaux récapitulatifs
- Une expertise opérationnelle de la consultante

Public & prérequis

Responsables et chargés de recrutement, responsables et collaborateurs des services mobilité internationale, responsables et assistants RH/ administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une expérience de 4 à 6 mois en recrutement ou gestion des salariés étrangers

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
11 mai 2027
23 septembre 2027
14 décembre 2027

Formation à distance :
20 novembre 2026
4 février 2027
16 mars 2027
21 juin 2027
2 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 175 € HT
Réf : **RECX**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés relatives au droit des étrangers en France avec l'entrée en vigueur des exigences relatives à l'examen civique, le niveau de langue pour des cartes de séjour pluriannuelles ou carte de résident de 10 ans.

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Se constituer une base de ressources
- Reconnaitre le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers et spécificité des Algériens et Britanniques et Suisse)
- Différencier les dispositifs existants pour exercer une activité salariée en France (incluant un focus sur l'autorisation de travail, l'opposabilité de l'emploi et la remise d'un tableau comparatif)
- Se poser les bonnes questions pour choisir le meilleur dispositif

ÉVALUER | Quiz

COMPRENDRE | Atelier : création d'une checklist

- Application du décret 2025-539 du 13 juin 2025
  - seuil de rémunération pour les « talents - salariés qualifiés »
  - délai d'instruction pour les titres de séjour « talents - carte bleue européenne » et la question du renouvellement de la carte

ANALYSER LES DISPOSITIFS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

- Vérifier les limitations de l'activité en entreprise dans le cadre des études (stage, travail à titre accessoire, alternance, doctorat et exceptions des Algériens)
- Recourir aux statuts "recherche d'emploi - création d'entreprise" au terme des études
- Gérer les carences de documents entre les renouvellements

APPLIQUER | Cas pratiques

ENGAGER UN CHANGEMENT DE STATUT ÉTUDIANT VERS SALARIÉ OU TALENT AU TERME DES ÉTUDES

- Identifier le statut applicable selon les conditions de recrutement
- Mettre en oeuvre les étapes de la procédure selon le statut
- Réagir en cas de carence de documents et connaitre la date de démarrage possible du contrat de travail

APPLIQUER | Cas pratiques

EXAMINER LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR LORS DU RECRUTEMENT DE SALARIÉS ÉTRANGERS

- Prendre garde aux règles de recrutement en cas de changement d'employeur ou de conditions d'emploi
- Distinguer les différents titres de séjour (et leur terminologie) ouvrant droit au travail et les conditions d'embauche associées
- Se conformer à ses obligations (authentification des titres de séjour, mise à jour du RUP)
- Rester alerte sur les nouvelles règles de renouvellement des titres de séjour (carence de documents, dématérialisation des procédures)

APPLIQUER | Cas pratique : mise en situation de recrutement et exercice de lecture de titres de séjour

ENGAGER LE RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR

- Distinguer les procédures et le délai selon le type de titre de séjour renouvelé
- Étudier tous les documents relatifs au renouvellement des titres de séjour
- Identifier les situations de carence de documents et définir quelles actions mener pour accompagner au mieux le salarié

APPLIQUER | Cas pratique

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RECX**

Initiation au droit des étrangers pour tout recruteur

Les grands principes encadrant le droit au séjour et au travail des ressortissants étrangers

0,5 jour

Réf : REXD

Objectifs

- Acquérir les premiers réflexes lors d'un entretien de recrutement d'un candidat étranger.
- Identifier les principaux points de vigilance juridiques liés au recrutement de ressortissants étrangers.
- Informer les opérationnels sur les délais de prise de poste.
- S'initier à la lecture et à l'analyse des documents liés au séjour et au travail.
- Sécuriser ses pratiques RH face aux enjeux de l'entreprise ou de l'établissement.

Les plus

- Une formation accessible aux débutants en droit au travail des étrangers
- Formation assurée par une consultante experte du terrain, avec des mini cas concrets et une approche pragmatique
- Support complet (slides, tableaux synthétiques) remis à l'issue de la formation

Public & prérequis

Chargé(e)s de recrutement, Business Managers en ingénierie, ESN, Professionnels RH en prise de poste (RH, RRH, gestionnaire ADP)
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
30 novembre 2026 de 09:00 à 12:30
27 mai 2027 de 09:00 à 12:30
21 septembre 2027 de 09:00 à 12:30
2 décembre 2027 de 09:00 à 12:30

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
680 € HT
Réf : **REXD**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

INTRODUCTION AU DROIT DES ÉTRANGERS

- Définir un étranger selon la législation française relative à l'immigration
- Reconnaître les nationalités concernées par l'obligation de détenir un titre de séjour permettant de travailler
- Découvrir le vocable du droit des étrangers et les organismes dédiés
- Comprendre les règles de base du droit au travail des étrangers
- Savoir quelles questions poser lors de l'entretien avec un candidat étranger

ÉVALUER | Quiz interactif

APPRÉHENDER LE DROIT AU TRAVAIL DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

- Comprendre la notion d'autorisation de travailler sur le territoire français
- Découvrir les catégories de titres de séjour et les fondements juridiques s'y rapportant
- Apprendre à lire un document relatif au séjour : information importante, observations etc...
- Identifier et comprendre les principaux documents justificatifs du droit au séjour et au travail
- Indiquer les délais de date de prise de poste pour les opérationnels

APPLIQUER | Exercice pratique : exercice de présentation et de lecture des documents

ÉVALUER | Quiz final

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

EXCLU **INTRA**

Recruter des alternants étrangers

Apprentissage et professionnalisation

Durée indicative **1 jour**

Réf : YRAX

Objectifs

- Examiner les conditions d'entrée, de séjour, de formation et d'exercice d'une activité professionnelle en France.
- Appliquer les obligations juridiques de l'employeur lors de l'embauche d'un alternant étranger en France.
- Acquérir les bons réflexes pour le recrutement d'un alternant.
- Identifier les risques réglementaires liés aux dernières évolutions législatives.
- Sécuriser le changement de statut.

Les plus

- Plusieurs sessions de quiz à visée pédagogique permettant aux participants de mieux appréhender les différences entre les titres de séjour (VLS-TS, visa, carte de séjour annuelle, pluriannuelle, carte de résident, récépissé, autorisation provisoire de séjour).
- Une interprétation plus aisée et plus sûre des différents documents soumis lors de l'embauche d'un alternant étranger en France
- Des cas pratiques issus de situations réelles (recrutement, refus, changement de statut)

Profil des participants

- Responsables et collaborateurs des services recrutement, responsables et assistants RH/ personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des alternants

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YRAX**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

En participant à cette formation d'une journée, dédiée aux formalités liées à l'alternance des étrangers, vous disposerez de toutes les informations les plus à jour pour sécuriser vos pratiques de recrutement d'alternants étrangers. Guidé(e) par notre consultante experte en droit de l'immigration, vous connaitrez les différents dispositifs, leurs objectifs et leurs modalités d'utilisation. Vous pourrez ainsi comprendre les formalités liées aux alternants étrangers. Vous aurez aussi toutes les cartes en mains pour sécuriser vos procédures, et comprendre les différentes situations. Cette formation vous permettra de sécuriser vos dossiers d'étudiants étrangers et autres alternants.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : portail ANEF, Loi Immigration 2024, arrêté sur l'autorisation de travail, et circulaire DGEF

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Les sources du droit des étrangers : où trouver les textes ?
- La règle en matière d'accès au travail des ressortissants étrangers
- Les autorisations de travail, les situations dans lesquelles l'opposabilité s'applique et les dérogations

ÉVALUER | Quiz

SITUATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

- Recrutement d'un étudiant étranger : Carte RECE (Recherche d'Emploi Création d'Entreprise)
- Recrutement d'un étudiant étranger : « APS Master » sous accords bilatéraux
- Travail autorisé pour les étudiants : rappel des 964h et les obligations de déclaration
- Changement de statut des étudiants : critères renforcés de recevabilité (qualité de l'emploi, durée, lien diplôme/contrat)
- Situation des Algériens
- Limites d'usage du VLS-TS "étudiant" pour entrer en alternance sans changement de statut

ÉVALUER | Quiz

ALTERNANCE, PROFESSIONNALISATION ET APPRENTISSAGE

- Les cartes facilitant l'entrée en alternance
- Les titulaires d'une carte étudiant
- Professionnalisation au-delà de 964h
- Cas spécifique des Algériens
- Les primo-arrivants
- Le passage du statut d'alternant à un travailleur sous CDI ou CDD, les points de vigilance
- L'entrée en alternance avec un titre « salarié » ou « travailleur temporaire »

APPLIQUER | Cas pratique : traiter le dossier d'un alternant avec un statut complexe (carte étudiante expirée, changement d'entreprise en cours de contrat, etc.)

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YRAX**

TOP AVIS CLIENTS

Détacher des salariés en France : mobilité intra-groupe et prestation de service internationale

Obligations de l'entreprise d'envoi et responsabilités de l'entreprise d'accueil en France

3 jours

Réf : DETA

Objectifs

- Appliquer les règles juridiques du détachement dans le contexte international.
- Définir les formalités et les obligations de l'employeur étranger et de la société d'accueil en France.
- Appliquer les dispositifs d'immigration propres au détachement.
- Intégrer l'impact des conventions bilatérales de sécurité sociale afin de sécuriser la protection sociale des salariés détachés.

Les plus

- Présentation d'un schéma méthodologique pour balayer tous les droits en présence
- Des tableaux récapitulatifs et des check-lists pour mieux se repérer dans les formalités et les obligations
- Un panorama des dispositions à respecter par les entreprises accueillant des salariés détachés sur le territoire français (ressortissants UE et/ou pays-tiers)
- Analyse des principales évolutions réglementaires et administratives applicables au détachement international (ex : instruction DGT du 27 mars 2024)
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel ou de la paie des salariés impatriés / expatriés
Prérequis : Il est recommandé de disposer d'une expérience préalable en gestion RH des salariés impatriés et/ou expatriés

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
23 et 24 juin 2027 et 25 juin 2027
Formation à distance :
10 et 11 mars 2027 et 12 mars 2027
13 et 14 octobre 2027 et 15 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 420 € HT
Réf : DETA
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : **tél :** 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : **tél :** 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions relatives au détachement international de salariés, aux obligations déclaratives SIPSI, aux règles d'immigration professionnelle, aux dispositifs de protection sociale internationale et aux contrôles de l'administration du travail.

LE CADRE LÉGISLATIF DU DÉTACHEMENT DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- S'approprier la méthodologie des piliers juridiques du détachement
- Définir le détachement au regard du droit du travail (entreprise d'envoi et salarié détaché)
- Identifier le contexte du détachement selon l'activité et les liens contractuels (intra-groupe, prestation de service, sous-traitance)

LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR LES SALARIÉS DÉTACHÉS

- Découvrir la notion du noyau dur devant être respecté en droit du travail
- Identifier la convention collective applicable au salarié détaché
- Déterminer la structure de la rémunération du salarié détaché

LES FORMALITÉS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE D'UN DÉTACHEMENT

- Préparer et soumettre la déclaration préalable SIPSI et la nomination d'un représentant
- Se conformer aux formalités de conservation et de mise à disposition des documents

LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL EN FRANCE : DEVOIR DE VIGILANCE ET CO-RESPONSABILITÉ

- Procéder à la vérification de :
  - la solidarité financière dans le cadre de la lutte contre le travail illégal
  - l'accomplissement des formalités préalables au détachement par l'employeur à l'étranger
  - la bonne application du principe d'égalité de traitement (rémunération, surveillance médicale, sécurité au travail, etc.)
- Être alerte sur les contrôles de l'inspection du travail et les sanctions en cas de manquement

LES DISPOSITIFS DE L'IMMIGRATION APPLICABLE AU DÉTACHEMENT

- Évolutions récentes des titres de séjour liés à la mobilité professionnelle
- Se poser les bonnes questions pour déterminer le dispositif
- Identifier les exemptions applicables aux missions de moins de 3 mois
- Recourir à la procédure de salarié détaché ICT dans le cadre d'une mise à disposition intra-groupe
- Recourir à la procédure de prestation de service hors intra-groupe
- Identifier la situation du salarié ressortissant d'un pays tiers, détaché par un employeur situé sur le territoire européen

ANALYSER L'IMPACT DU DÉTACHEMENT SUR LA PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ

- Définir la notion de détachement en droit de la sécurité sociale
- Différencier les différents textes relatifs au détachement (accords UE ou conventions bilatérales)
- Anticiper les obligations et les coûts en l'absence de convention ou d'accord de sécurité sociale (Urssaf du Bas-Rhin)
- Intégrer les sanctions en cas de non respect des obligations

FISCALITÉ DU SALARIÉ DÉTACHÉ

- Fiscalité personnelle
  - détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives

COMPRENDRE | Quiz et activité à partir d'une vidéo

  - rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié : assistance fiscale, compensation fiscale, expat briefing, obligations en paie France,155 B

APPLIQUER | Cas pratique

  - départ de France du salarié détaché et formalités de transfert de la résidence fiscale hors de France
- Fiscalité société ou corporate tax
  - impôt sur les sociétés et établissement stable
  - risques de création d'établissement stable dans les situations de présence prolongée en France
  - refacturation et autres taxes

APPLIQUER | Études de cas pratiques en sous-groupes

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**DETA**

Informations utiles

Vos contacts

Une question à propos d'une formation, d'un certificat professionnel ou d'un ouvrage ? Un document administratif à nous adresser ? Un cahier des charges pour un projet de formation à nous transmettre ? Retrouvez la liste de vos contacts utiles.

Formations interentreprises

Vous souhaitez vous inscrire à une formation, être conseillé(e) dans le choix d'un certificat professionnel, en savoir plus sur le programme d'une formation..

Votre contact : Lison ROHÉE
mail : formation@gereso.fr • tél. : 02 43 23 09 09

Formations intra-entreprises

Vous souhaitez organiser une formation sur-mesure dans votre établissement, nous transmettre un cahier des charges, obtenir un devis personnalisé...

Votre contact : Valérie FÉAU
mail : vfeau@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 75

Conseil

Vous souhaitez en savoir plus sur nos prestations de conseil : veille en gestion de la paie, expertise RH, expertise décisionnelle Fonction Publique, audit RH, paie, DSN, prestations de coaching...

Votre contact : Valérie FÉAU
mail : conseil@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 44

Espace Formation Paris Montparnasse

Vous souhaitez obtenir des précisions sur le déroulement de votre formation à l'Espace GERESO de Paris, ou des renseignements sur notre offre de location de salles ?

Votre contact : Mathilde KIRION
mail : mkirion@gereso.fr • tél. : 01 42 18 13 08

Comptabilité

Vous souhaitez une information concernant un règlement ou une facture, ou vous avez une question liée à un document administratif ?

Votre contact : Pascaline DUBOIS
mail : pdubois@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 40

Marketing, & Communication

Vous souhaitez en savoir plus sur les offres ou les événements GERESO, proposer un partenariat, solliciter un auteur ou un consultant GERESO...

Votre contact : Hervé RIOCHE
mail : hrioche@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 45

Édition & Librairie en ligne

Vous souhaitez commander un ouvrage, faire le point sur vos abonnements, proposer un manuscrit...

Vos contacts : Catherine FOURMOND
mail : cfourmond@gereso.fr • tél. : 02 43 23 59 85
Raphaëlle CORMIER
mail : rcormier@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 96
Service clients :
mail : edition@gereso.fr • tél. : 02 43 23 03 53
Tous nos ouvrages sur : **librairie.gereso.com**

Grands projets

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la préparation et le déploiement d'un projet de formation d'envergure, ou vous souhaitez optimiser votre budget formation via la signature d'un accord-cadre avec **GERESO**.

Votre contact : Fayçal NETICHE
mail : fnetiche@gereso.fr • tél. : 07 88 51 98 26

Pôle pédagogique

Vous avez suivi une formation et vous souhaitez contacter votre consultant(e), partager votre expérience...

Vos contacts : Barbara FOUCAUD
mail : bfoucaud@gereso.fr • tél. : 06 33 15 13 12
Emmanuelle BEAUSSIER
mail : ebeaussier@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 73
Flore-Anne CHAPLET
mail : fachaplet@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 93
Pôle Secteur Public
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de consultants GERESO experts en droit de la fonction publique ?

Votre contact : Florent LE FRAPER DU HELEN
mail : flefraper@gereso.fr • tél. : 06 17 81 10 54

Administration des ventes

Vous avez des interrogations sur les aspects administratif ou logistique de votre formation inter ou intra-établissement...

Vos contacts pour la formation inter : Linda CORMIER
mail : lcormier@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 95
Delphine BRISEBOURG
mail : dbrisebourg@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 95
Votre contact pour la formation intra : Nathalie EDOM
mail : nedom@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 48

Référente handicap

Vous souhaitez des informations sur l'adaptation de nos formations et le respect de l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Votre contact : Anne-Lise FEBVRE

mail : alfebvre@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 41

Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO)

Vous souhaitez des informations relatives à la collecte, au traitement et au stockage de vos données personnelles...

Votre contact : Yohann SORIN

mail : ysorin@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 70

Assistance technique / Hotline

Vous êtes inscrit(e) à une formation à distance et vous souhaitez bénéficier d'une assistance technique pour vous connecter à votre classe virtuelle

Votre contact : Hotline GERESO

mail : hotline@gereso.fr

Nos partenaires

Guidés par les valeurs d'excellence et d'expertise, nous avons constitué un réseau de partenaires experts, pour accompagner le développement de notre activité de formation. Notre politique de partenariats répond à 3 objectifs :

1. **Répondre à l'ensemble des attentes de nos clients** en leur proposant une offre de formation variée et qualitative : formations certifiantes, diplômantes, en ligne, conférences...
2. **Renforcer l'impact pédagogique de nos formations** avec des méthodes innovantes et l'apport d'une expertise pointue sur des thématiques clés.
3. **Optimiser l'expérience apprenant** grâce à des outils techniques performants et des dispositifs d'évaluation de haut niveau.

Formations inter & intra

C3S met en œuvre des solutions opérationnelles et innovantes en santé et sécurité au travail, pour optimiser la **prévention et la qualité de vie au travail**. La démarche C3S s'adapte aussi bien au public qu'au terrain, à la culture d'entreprise, à l'environnement et aux process des organisations. **Certifiée ISQ OPQF, habilitée DPC et agrémentée CHSCT et SST**, C3S possède toutes les labélisations pour répondre aux attentes de votre structure avec expertise et passion.

L'Institut François Bocquet propose une expérience fondée sur des valeurs fortes : authenticité des relations humaines, adaptation au profil de l'apprenant, proximité géographique et innovation pédagogique. Organisme de formation indépendant, il est reconnu pour son savoir-faire en **management, relations humaines, communication, développement personnel et efficacité professionnelle.**

Le **modèle Homo Emoticus** apporte un **éclairage nouveau sur les relations humaines**. Il s'appuie ainsi sur les émotions universelles pour expliquer les comportements, les relations, les situations de management et de négociation... Il offre un cadre de compréhension et d'action pour chaque situation : **management de projet, d'équipe, de personne ou de crise, communication interpersonnelle, négociation...**

L'espace formation de Paris Montparnasse

L'équipe GERESO vous reçoit dans un environnement chaleureux et stimulant en plein cœur du quartier d'affaires Montparnasse.

Vous êtes chez vous ! Nous vous accueillons au sein de notre **Espace Formation** dans le 14e arrondissement, 22 place Catalogne.

Découvrez un espace spécialement créé pour vous et bénéficiez d'une efficacité sans faille grâce à une interlocutrice unique, une configuration sur-mesure : salles aménageables selon vos besoins, écrans & video-projecteurs, wifi, paperboards... **L'objectif ?** Optimiser votre **"expérience formation"** grâce à l'ensemble de nos salles distribuées autour de **grandes zones de convivialité**. Nos équipes vous proposent un petit-déjeuner d'accueil et des pauses gourmandes adaptés à vos besoins. Petits salons, tisaneries, comptoirs (prises intégrées), l'espace GERESO se veut **multiple et agile** pour **inspirer chacun de ses clients**.

Éveil des sens, mais également des idées grâce à notre espace librairie, accessible dès l'accueil. **La Librairie GERESO** vous propose plus de 350 titres sur toutes les thématiques relatives au monde du travail : **RH, comptabilité, management, efficacité professionnellet, développement personnel...**

Un cadre idéal pour apprendre

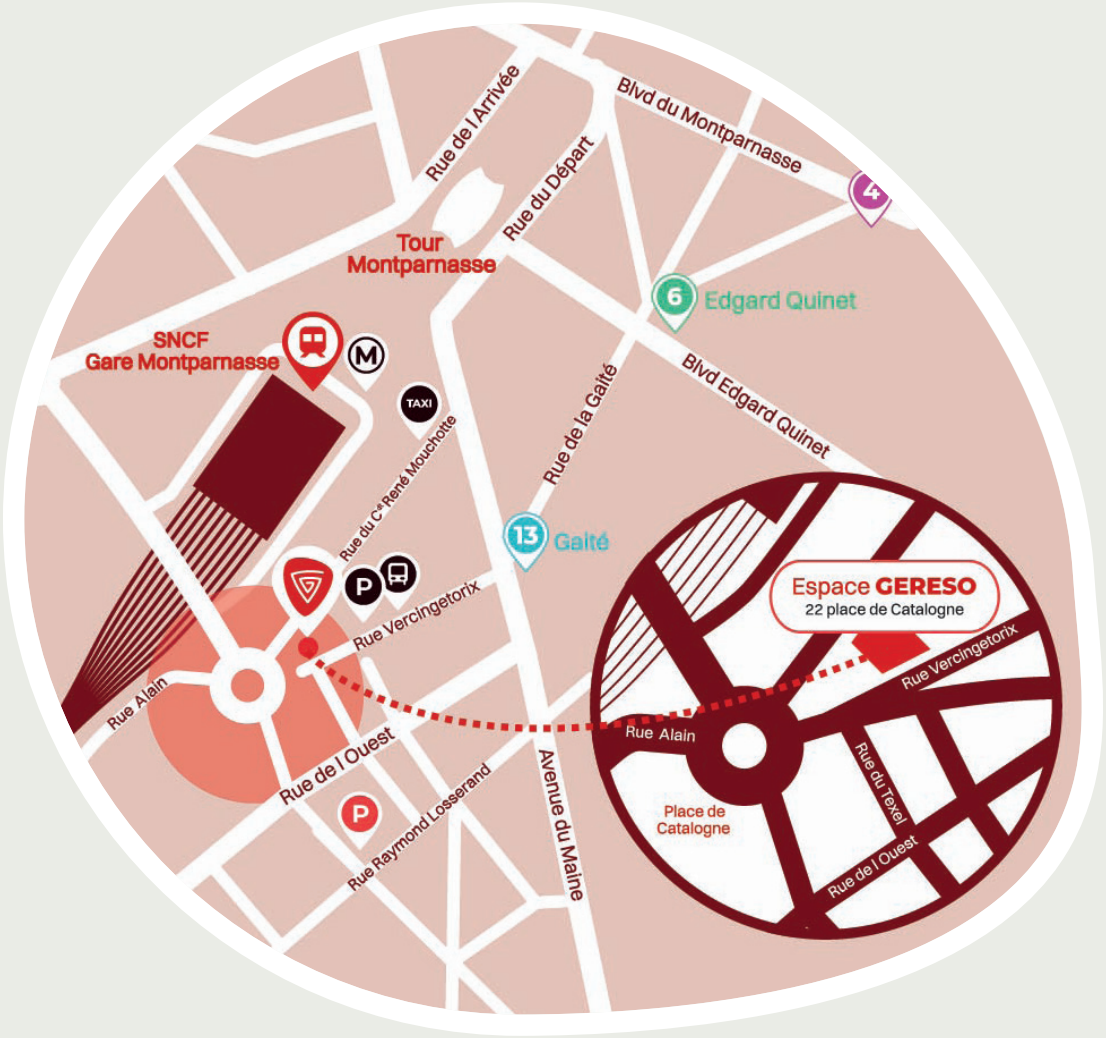






Rejoignez-nous !

Rendez-vous au 22 Place de Catalogne au pied de la Gare Montparnasse.



L'Espace Formation est facilement accessible en transports en commun mais également en voiture.

Nous vous accueillons de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

Métro

Montparnasse-Bienvenue
Lignes 4 - 6 - 12 -13
Gaité
Ligne 13

Bus

Arrêt - Place de catalogne
Lignes 59 et 88

Taxi - Parking

Zenpark
Parking Paris
Gare Montparnasse
Concorde

Zenpark
Parking Paris
Montparnasse
Château

Conditions générales de vente des formations

1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services proposées par GERESO Formation et faisant l'objet d'une commande de la part du client. Elles ne s'appliquent pas aux webinaires, conférences, location de salles et aux ouvrages GERESO Édition. Pour ces prestations, il conviendra de se référer aux conditions de vente spécifiques disponibles sur les propositions et documentations commerciales, et sur le site www.gereso.com. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente et de participation de GERESO rappelées ci-dessous.

2. DEFINITIONS

• **Formation interentreprises :** formation en présentiel ou à distance regroupant des salariés d'entreprises ou d'établissements distincts, proposée et organisée par GERESO, et dont les dates de sessions et les lieux de déroulement sont unilatéralement définis par cette dernière.

• **Formation intra-entreprise :** formation regroupant les salariés d'une même entreprise, réalisée pour le compte d'un seul client, à une date fixée d'un commun accord, dans les locaux du client ou dans des locaux mis à sa disposition ou à distance.

• **Module Expert :** combinaison de deux formations interentreprises prédéterminées et indissociables.

• **Les rendez-vous de... :** Formations interentreprises se déroulant sur 4 matinées non consécutives et indissociables ou 2 jours non consécutifs et indissociables.

• **Parcours diplômant :** parcours composé de plusieurs blocs de compétences et d'un ou plusieurs examens permettant l'acquisition d'une certification professionnelle reconnue RNCP, à suivre dans un délais de 5 ans maximum.

• **Bloc de compétences :** une ou plusieurs formations correspondant à une compétence phare d'un parcours diplômant. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un examen permettant l'acquisition d'une certification professionnelle.

• **Parcours certifiant :** parcours composé de plusieurs formations et d'un examen permettant l'acquisition d'une certification à suivre sur un délai de 18 mois maximum.

3. OBJET

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GERESO, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. GERESO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version actualisée des CGV peut être consultée sur le site www.gereso.com.

4. MODALITES D'INSCRIPTION ET VALIDATION DE COMMANDE

4.1. Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences et les parcours certifiants :

pour être définitive, une commande doit être expressément formulée sur support papier via un bulletin d'inscription ou validée sur le site internet www.gereso.com.

À réception du bulletin d'inscription mentionnant la ou les formation(s) choisie(s), une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Pour les formations se déroulant sur un format discontinu, une seule convention portant sur la totalité des journées ou demi-journées composant la formation sera établie.

4.2. Formations intra-entreprise y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching :

toute prestation de formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière établie par GERESO. L'acceptation formelle par le client devra parvenir à GERESO au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise.

5. TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Conditions financières et règlement :

tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Sans convention contraire, les règlements sont à effectuer par le client à réception de la facture, sans escompte, à l'ordre de GERESO SAS.

Règlement par un OPCO : si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

•d'effectuer une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

• de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur un bon de commande ;

• de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, la différence sera directement facturée au Client. Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO, celui-ci ne payant que prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au client.

Si GERESO n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au dernier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de non-paiement de l'OPCO dans la limite de 60 jours nets ou de 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission

de la facture, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

6. ANNULATIONS, REMPLACEMENTS ET REPORTS

6.1 Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les Cursus Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences, et les parcours certifiants

Remplacement d'un participant :
GERESO offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant, sur une même session de formation. Le remplacement d'un participant est possible sans frais jusqu'à la veille de la formation. L'acceptation de GERESO est conditionnée par le règlement intégral de toutes les factures à échéance précédemment émises et dues par le Client. Cette faculté n'est pas applicable aux parcours Cursus Expert, aux combinaisons de formations sous forme de Modules Experts (sous forme de Modules Experts, blocs de compétences, parcours diplômants, parcours certifiants.).
Report de participation : GERESO offre la possibilité à ses clients de reporter une fois leur participation sur l'une des deux prochaines sessions de formation en présentiel ou à distance sur la même thématique et pour le même participant. Cette demande de report doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation.
Annulation à l'initiative du Client :
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation. Toute annulation, moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, entraînera le paiement d'une indemnité égale à 50% du coût total de la formation concernée.
Toute annulation par le Client moins de 8 jours avant le début de la formation entraînera le paiement intégral du prix de la formation à titre de dédit. Toute formation commencée est due dans son intégralité. En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle ou de pandémie, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.
Annulation et report à l'initiative de GERESO :
GERESO s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, GERESO peut être amené, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une session de formation, au plus tard une semaine avant le démarrage de celle-ci. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, GERESO se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

6.2 Formations intra-entreprises y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching

Annulation à l'initiative du Client :
Toute prestation entamée et annulée à l'initiative du Client est due dans son intégralité. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 30 jours ouvrables avant le début de la prestation.
Pour toute annulation à l'initiative du Client, fût-ce en cas de force majeure :
• plus de 30 jours ouvrables avant le début de la prestation : aucun frais ne sera facturé au Client.
• entre 15 et 30 jours ouvrables avant le début de la prestation, et sans report possible de la prestation dans un délai de 6 mois : GERESO facturera un montant correspondant à 30% de la commande, à titre de frais d'annulation. Dans le cas où la prestation peut être reportée dans un délai de 6 mois, aucun frais ne sera facturé au Client.
Une formation ne peut être reportée qu'une seule fois.
• moins de 15 jours ouvrables avant le début de la prestation : GERESO facturera la totalité du coût de la formation, à titre de dédit.
Dans tous les cas : Si un coût de préparation était prévu, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation sont facturés.
S'entendent par frais engagés, les frais éventuels de déplacement et d'hébergement ainsi que le temps passé par les collaborateurs de l'Organisme de Formation sur le projet, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client aurait confié à GERESO la réalisation de cette prestation.
En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle, de pandémie, ou tout autre cas de force majeure empêchant la tenue de la session de formation en présentiel, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.
Annulation à l'initiative de GERESO :
GERESO s'engage à ce que ses équipes internes et les consultants affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les expertises requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. GERESO se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. GERESO est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

7. MODULES E-LEARNING

Certaines formations proposées par GERESO comportent des modules en e-learning. GERESO fournira au client, dès son inscription, les modalités pratiques de connexion aux modules d'e-learning.

8. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE GERESO

8.1. Prix, facturation et règlements

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes.
Ils sont révisables dès variation significative d'un des éléments de la formule représentative des coûts de l'entreprise et de toutes les façons le 1er juillet de chaque année, après information préalable de nos Clients. Ils seront majorés de la TVA en vigueur.
Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.
Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, logiciels utilisés lors des sessions de formation...) sont facturés en sus.
Pénalités de retard : toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal auquel s'ajoute une indemnité

forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 € HT.
Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.
Refus de commande : dans le cas où un Client passerait une commande à GERESO, sans avoir procédé au paiement des factures précédemment émises et arrivées à échéance, GERESO pourra refuser d'honorer la commande aussi longtemps que lesdites factures n'ont pas été réglées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité à ce titre.

8.2. Force majeure

GERESO ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.
Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à GERESO, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de GERESO.

8.3. Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations GERESO ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de GERESO ou de ses ayants droit.

8.4. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par GERESO au Client.

8.5. Limitations de responsabilité de GERESO

La responsabilité de GERESO ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des service(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à GERESO.
Quelque soit le type de prestations, la responsabilité de GERESO est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de GERESO est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.
En aucun cas, la responsabilité de GERESO ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

8.6. Données personnelles

Les différentes informations qui peuvent vous être demandées lors de l'utilisation des services GERESO sont nécessaires au traitement des inscriptions et à l'exécution des prestations fournies. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité des informations qui le concernent.

Toute demande en ce sens doit être adressée à **GERESO - Service DPO - 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2 ou à l'adresse suivante : dpo@gereso.fr**
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces données, collectées dans le cadre d'une prestation de formation, seront conservées durant 3 ans à compter de notre dernier contact.

8.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par GERESO comme Client de ses offres de services, aux frais de GERESO. Sous réserve du respect des dispositions des articles 8.4 et 8.6, GERESO peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

8.8. Droit applicable - Attribution de compétence - Renonciation - Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par GERESO
à son siège social au 38 rue de la Teillaie,
72018 Le Mans Cedex 2
Les Conditions Générales et toutes les relations contractuelles entre GERESO et ses Clients relèvent de la Loi française.
Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Mans quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

Bulletin d'inscription

GERESO SAS 38 rue de la Teillaie • CS 81826 • 72018 LE MANS Cedex 2 • Tél. 02 43 23 09 09 • formation@gereso.fr • www.gereso.com

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu / Format (présentiel ou à distance) .....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).

Merci de préciser votre choix :

- ○ Formation seule
- ○ Formation + Accès e-ressources pendant un an *

TARIF H.T

Indiquez le tarif selon l'option choisie

.....

Participant•e

○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service / Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. fixe
(ligne directe)

Tél. mobile
(pour infos de dernière minute)

○ Participant•e en situation de handicap. Merci de nous contacter afin que nous puissions adapter les conditions d'accueil et de formation.

Entreprise / établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal

Ville .....

Téléphone

N°d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret

Responsable de l'inscription

○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/fonction : .....

e-mail : .....

Téléphone
(ligne directe)

Facturation / Réglement

○ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de le préciser : .....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

○ OUI ○ NON

Si OUI, numéro .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

○ CPF ○ Entreprise ○ OPCO

○ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : **Le :**

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « *Bon pour accord* » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr * L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

SIÈGE SOCIAL

38 Rue de la Teillaie • 72018 Le Mans

formation@gereso.fr

02 43 23 09 09

ESPACE FORMATION

22 Place de Catalogne • 75014 Paris

espaceformation@gereso.fr

01 42 18 13 08

RENDEZ-VOUS

sur gereso.com

IMPRIM'VERT®
Catalogue imprimé sur papier fabriqué à partir de bois extrait de forêts gérées selon les règles PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)

GERESO SAS au capital de 465 920 € • RCS LE MANS B 311 975 577 • APE 8559A • N° de TVA intracommunautaire : FR30 311975577
Création : GERESO • Photos non contractuelles